

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Mention Encadrement Educatif

MÉMOIRE DE RECHERCHE

Parcours Conseiller.ère Principale.e
d'Éducation

Titre du mémoire

Usages et aménagements
de l'espace de vie scolaire

Présentée par

ARNOLD Solène

Mémoire encadré par

Directeur de mémoire
FONDEVILLE Bruno

Années universitaires : 2023 - 2025

SOMMAIRE

SOMMAIRE_____

REMERCIEMENTS_____

INTRODUCTION GÉNÉRALE_____

PARTIE 1 – Partie théorique_____

INTRODUCTION_____

1. La place de la vie scolaire dans l'EPL _____

2. Le rôle du CPE dans l'aménagement de la vie scolaire _____

3. Les enjeux de l'espace de la vie scolaire_____

4. Les aménagements l'espace de la vie scolaire_____

PROBLÉMATIQUES _____

PARTIE 2 – Partie empirique_____

INTRODUCTION _____

1. Présentation de l'analyse exploratoire_____

2. Les usages et aménagements d'une vie scolaire d'un lycée général rural_____

3. Les usages et aménagements d'une vie scolaire d'un lycée général et technologique
urbain_____

4. Bilan de l'analyse exploratoire_____

5. Présentation de la méthodologie _____

6. Présentation et analyse des résultats_____

7. Discussion des résultats_____

CONCLUSION GÉNÉRALE _____

BIBLIOGRAPHIE _____

GLOSSAIRE_____

TABLE DES ANNEXES_____

TABLE DES TABLEAUX _____

TABLE DES MATIÈRES _____

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Je voudrais dans un premier temps remercier mon directeur de mémoire, M. FONDEVILLE, enseignant-chercheur à l'université de Toulouse Jean Jaurès, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont alimenté ma réflexion.

Je remercie également toute l'équipe pédagogique de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) et les intervenants professionnels responsables de ma formation, pour avoir assuré la partie théorique de celle-ci.

Je tiens à témoigner toute ma reconnaissance aux personnes suivantes, pour leur aide dans la réalisation de ce mémoire :

Mesdames Chantal ALARY et Christine FOUEILLASSARD, pour m'avoir accordé des entretiens et avoir répondu à mes questions sur les vies scolaires de leur établissement respectif, tout en apportant leurs expériences professionnelles et personnelles du métier de CPE. Elles ont été d'un grand soutien dans l'élaboration de ce mémoire.

Mesdames Eva BADET et Roxane ROYER, pour m'avoir soutenue et accompagnée longuement dans l'écriture de ce mémoire, en apportant leurs connaissances et leur joie de vivre.

Mes parents, pour avoir relu et corrigé mon mémoire et bien sûr pour leur soutien constant et leurs encouragements.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le sujet que je souhaite aborder dans ce mémoire concerne les usages et les aménagements de l'espace de la vie scolaire. Ce mémoire vise à questionner les usages et aménagements des espaces des différentes vies scolaires. Il convient de mettre le terme de « vie scolaire » au pluriel puisque celle-ci peut désigner différents espaces d'un établissement scolaire. Il est aussi important de comprendre les nécessités de ce lieu pour les élèves ainsi que pour les professionnels.

Ce sujet de mémoire m'a amené à une réflexion ouverte sur la notion d'aménagement de l'espace scolaire, sur l'accueil des élèves et sur la question de l'intégration des différents espaces dans l'enceinte d'un Établissement Public Local d'Éducation (EPLÉ). De plus, je m'aperçois que peu d'études et de recherches ont été menées sur l'aménagement de l'espace de vie scolaire. Pourtant, l'aménagement des espaces hors-classe a une importance cruciale pour la scolarité des élèves ainsi que dans la construction et l'engagement du métier de Conseiller Principal d'Éducation (CPE).

Afin de comprendre ce sujet de mémoire, il est important de définir brièvement le terme d'espace de vie scolaire. L'auteur et CPE, L. Brault (s.d.) dans *Le CPE et la vie scolaire en éducation prioritaire* définit la vie scolaire comme un espace temporel, territorial et physique. Nous préciserons ultérieurement le sens du terme de « vie scolaire » comme étant un des espaces qui accueille le plus les élèves ainsi qu'un enjeu du métier de CPE. Les usages et aménagements de l'espace de vie scolaire sont considérés comme des enjeux du métier de CPE parce qu'il doit « placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective, de réussite scolaire et d'épanouissement personnel » selon la dernière circulaire de missions des CPE datant de 2015. Cet objectif interroge l'aménagement de l'espace scolaire au sens où le CPE doit réfléchir et travailler sur celui-ci afin de garantir aux élèves un lieu favorisant la réussite scolaire. Le CPE doit pouvoir placer spatialement l'élève dans les meilleures conditions d'accueil. De plus, le CPE manage une équipe d'Assistants d'Éducation au sein même de cet espace de vie scolaire. C'est un lieu clé pour les élèves, mais aussi pour le CPE et le bon fonctionnement du service.

Lors de mes deux ans de Master des Métiers de l'Éducation, de l'Encadrement et de la Formation (MEEF) en spécialisation Encadrement Éducatif (EE), j'ai réalisé différents stages d'observations et de pratiques accompagnées qui m'ont permis de me questionner sur ce sujet. J'ai pu en effet être en immersion dans des établissements, un lycée général rural ainsi qu'un lycée général et technologique de centre-ville. La mise en place, l'aménagement, les usages et la structuration de l'espace de la vie scolaire m'ont interpellé. En effet, ces espaces ne semblaient pas propices à un travail d'équipe pour la vie scolaire et constituaient un lieu peu adapté aux besoins des élèves. En ce qui concerne les CPE, ils ne se sentaient pas à l'aise pour travailler dans ces lieux ; cela semblait subi par les CPE. Les équipes de vie scolaire n'avaient aucun plaisir à travailler dans ces espaces. On trouve ainsi dans les deux établissements un projet de réhabilitation des espaces. Nous avons pu à partir des travaux d'auteurs tels que M. Mazalto (2017) et R. Bosch (2012) et des observations des acteurs des vies scolaires établir et problématiser sur la place du CPE dans l'espace de vie scolaire et son questionnement quant aux usages et aménagements.

Durant l'élaboration de ce mémoire, de nombreuses questions m'ont interrogé. Quelle est la place de la vie scolaire pour les CPE dans un EPLE ? Quel est le rôle du CPE dans l'aménagement de la vie scolaire ? La vie scolaire accueille-t-elle les élèves et l'ensemble de la communauté éducative ? Quels sont les aménagements possibles dans l'espace de la vie scolaire ?

À partir de ces questions de recherche, nous axerons notre plan en deux parties. Nous commencerons par développer la place de la vie scolaire dans l'établissement ainsi que le rôle du CPE. Nous montrerons comment les pédagogues ont décrit l'aménagement de l'espace en étudiant les enjeux relatifs aux espaces et à leur aménagement et en distinguant les dispositifs d'aménagements qui peuvent être mis en place en EPLE.

Par la suite, pour la partie empirique, nous commencerons par une analyse exploratoire avec l'observation de deux vies scolaires, en décomposant et en interrogeant ces espaces, ce qui nous conduira à l'élaboration d'un recueil de données avec une observation détaillée d'un temps donné ainsi que des entretiens semi-directifs suite à ces observations. Nous finirons alors par discuter et analyser les résultats de notre recherche.

PARTIE 1 – REVUE DE LITTÉRATURE

INTRODUCTION

La vie scolaire est un terme qui désigne des réalités polysémiques dans le sens où il désigne tout le temps hors scolaire, un espace dédié à un service ainsi qu'une équipe professionnelle composée d'Assistants d'Éducation et de Conseiller Principal d'Éducation. Dans cette première partie, nous nous concentrerons sur la vie scolaire comme un espace d'accueil et dédié à un service.

En partant du constat de la vie scolaire ayant un triple sens, nous nous sommes questionnés sur l'adaptation et l'aménagement de l'espace de vie scolaire. Comment l'espace de vie scolaire est-il pensé et aménagé pour les élèves ainsi que pour les personnels y travaillant ? Quelles sont les actions des CPE pour aménager la vie scolaire en fonction des besoins de tous ?

Notre démarche s'inscrit dans une étude qui a pour objet la vie scolaire ; nous nous concentrerons sur le sens qui va nous intéresser directement dans ce mémoire, celui de la vie scolaire comme un espace. Dans cette partie, nous allons détailler la place de la vie scolaire au sein de l'EPLE ainsi que le rôle du CPE dans cette question d'aménagement de l'espace, tout en nous référant à nos questions de recherche. De plus, nous ferons le lien entre l'aménagement d'un espace scolaire et la construction du climat scolaire. Nous parlerons également des besoins des usagers à besoins éducatifs particuliers afin que la vie scolaire soit un espace aménagé pour eux. Nous finirons par décrypter les lectures scientifiques et théoriques sur la question des aménagements des espaces scolaires.

1. La place de la vie scolaire dans l'EPLE

Pour prendre conscience de la place de la vie scolaire au sein d'un établissement public local d'enseignement, nous développerons la partie historique de la construction de la vie scolaire pour ensuite préciser les définitions possibles du terme de « vie scolaire » en prenant en compte les différentes échelles possibles.

1.1 Qu'est ce que la vie scolaire ?

Historiquement, la vie scolaire a commencé par être définie par le temps hors classe. La première parution du terme de « vie scolaire » remonte à une circulaire de juillet 1890 dans laquelle on peut lire : « Les récréations tiendront à l'avenir une large place dans la vie scolaire » (circulaire du 7 juillet 1890). En novembre 1942, une circulaire paraît ; les chefs d'établissement doivent alors produire semestriellement un rapport résumant l'activité de leur établissement. Dans la deuxième partie de ce rapport, il leur faut réaliser une synthèse des activités sur la vie scolaire. Toujours selon cette circulaire, l'espace de la vie scolaire est enfin envisagé comme un lieu qui permet, entre autres, la socialisation. La vie scolaire est d'abord abordée dans les textes en étant considérée comme des temps et non des lieux, comme le temps de la récréation. La vie scolaire se présente comme un tout, en dehors du temps de la classe.

Dans le volume 83 de la Revue Française de Pédagogie, publié en 1988, Michel Soussan écrit un article sur la vie scolaire. M. Soussan cite le doyen de l'Inspection Générale, de 1985, Yves Martin : « La vie scolaire, c'est tout ce qui se passe dans l'établissement, sauf ce qui se passe dans la classe quand il y a transmission des connaissances. » (Soussan, 1988, p. 41). La vie scolaire, comme le décrit M. Soussan, fait alors référence à l'espace temporel comme le décrivait L. Brault : « Un espace temporel, c'est-à-dire les moments de la vie des élèves où ils ne sont pas sous la responsabilité directe des enseignants. » (Brault, s. d., p. 1). La vie scolaire signifiait uniquement le temps non scolaire, le temps

hors la classe, un temps de socialisation avec les autres élèves. On peut ainsi dire que les préoccupations éducatives n'étaient pas les mêmes au XXe siècle.

Au fil du XXIe siècle, l'espace est une question centrale des politiques éducatives avec des auteurs comme Di Méo (2005), Mazalto (2017) ou Reverdy (2020). L'espace de vie scolaire est un lieu d'accueil et de vie inscrit dans une double fonction « matérielle et idéale » (Di Méo et Buléon, 2005, p.27), c'est-à-dire « un espace géographique composé de plusieurs échelles et un ensemble de réseaux structurés autour d'enjeux qui prennent sens localement » (Di Méo et Buléon, 2005, p.27). La vie scolaire ne peut pas fonctionner avec un seul acteur et un seul enjeu. Jean-Pierre Obin le précise bien lui aussi : « La vie scolaire est l'accueil de l'établissement, elle a une fonction d'organisation pédagogique. » (J.-P. Obin, 1993, p. 127). On peut ainsi considérer que la vie scolaire est un espace particulier d'un établissement du secondaire. Avec la création de la vie scolaire, il y a eu l'apparition d'un nouvel espace réel, un espace éducatif dans un contexte qui ne pensait qu'à l'instruction.

Enfin, durant le XXIe siècle, la vie scolaire a pris un sens différent. En effet, la vie scolaire devient un lieu de travail pour les Assistants d'Éducation et les Conseillers Principaux d'Éducation : « Les CPE assurent la gestion des espaces et des temps de la vie scolaire » (MEN, 2015). Entre la définition donnée par Ludovic Brault et l'historique de ce terme, on peut ainsi dire que la vie scolaire est un terme polysémique désignant plusieurs usages.

En outre, l'auteur Michel Soussan constate que tout le monde n'a pas la même idée de la vie scolaire : « Pour les uns, c'est la vie à l'École ; pour d'autres, la vie dans l'École mais pas dans la classe ; pour d'autres encore la vie dans la classe car la vie hors de la classe ils ne la connaissent pas. » (p. 43). La circulaire de rentrée de 1986 expose qu'il est essentiel que « l'élève doit trouver un climat propice à l'étude au sein de la vie scolaire ». Il apparaît ainsi comme premier lien entre le climat scolaire et l'aménagement des espaces. De plus, cet extrait de Soussan démontre les différentes visions que peuvent avoir les usagers de l'espace de vie scolaire.

Ainsi qu'est-ce que la vie scolaire ? La vie scolaire est un espace physique. C'est un lieu d'accueil, d'échange, d'écoute, de transmission, mais aussi un bureau où se trouve le service de vie scolaire, un lieu de travail administratif. La vie scolaire est un service animé par des Assistants d'Éducation (AED) et des CPE qui fonctionne toute la

journée pour l'établissement. Enfin, c'est aussi un espace-temps, au sens où la vie scolaire concerne tout ce qui se passe hors la classe. Nous allons nous focaliser sur la vie scolaire comme espace physique « qui privilégie le préventif et le dialogue » (Brault, s. d., p. 1). En soi, la vie scolaire est comme un lieu d'échange, de partage et de questionnement au centre de l'établissement du secondaire, mais aussi de l'École. Cet espace devient alors une composante maîtresse d'un établissement..

Brault définit dans *Le CPE et la vie scolaire en éducation prioritaire* (s. d.) la vie scolaire comme « un espace temporel, c'est-à-dire les moments de la vie des élèves où ils ne sont pas sous la responsabilité directe des enseignants. C'est aussi un espace territorial, c'est-à-dire les abords immédiats de l'établissement et du seuil de la classe. C'est aussi une approche différentielle, soit un ensemble de réponses possibles apportées aux besoins et aux difficultés des élèves. C'est aussi, au-delà des fonctions d'ordre et de discipline, une vision éducative qui privilégie le préventif et le dialogue. Je rajouterai que c'est aussi un espace physique, un bureau, dans lequel sont présents des adultes à l'écoute des élèves et capables de leur fournir des informations précieuses. » (Brault, s. d., p. 1). Il nous détaille les différents sens de ce mot composé. C'est un point essentiel pour un CPE. Cela signifie que le conseiller est responsable des élèves durant tous les moments où ils ne sont pas en classe avec un enseignant. C'est pendant ces moments que le CPE peut observer les dynamiques de groupe, les difficultés relationnelles, et intervenir de manière préventive.

Ainsi, la vie scolaire a une dimension éducative, spatiale et de professionnalité (Chauvigné, 2022, p. 16). Elle est pensée comme un processus de la construction de l'élève ayant pour mission l'éducation et l'instruction. Toujours selon Chauvigné, dans *La vie scolaire, une histoire singulière au sein du système éducatif* (2022, p.16), « La vie scolaire serait à la fois moyen, condition et processus permettant un renouveau de l'école dans son projet éducatif ». La vie scolaire prend sens au-delà de l'établissement ; elle fait sens au niveau de l'École. La vie scolaire apparaît « comme un concept à géométrie variable dans l'espace et le temps » (Delaire, 1997, p. 5). Elle est ainsi un mélange d'organisation du travail, un fonctionnement de la communauté scolaire et la qualité de la vie collective. Ces citations démontrent qu'effectivement la vie scolaire est un terme polysémique. De ce fait, la vie scolaire mets en relation différents enjeux qui se chevauchent et qui peuvent rendre complexe le travail des acteurs dans cet espace.

1.2. Le centre névralgique de l'EPL

L'EPL est un espace à part entière. La vie scolaire est un des espaces les plus fréquentés par les élèves au cours d'une journée. Catherine Reverdy aborde la question des espaces dans le milieu scolaire dans *Écouter les élèves dans les différents espaces scolaires*, en 2020. Elle écrit : « Les espaces dans un établissement scolaire répondent à des normes sociales, politiques, culturelles et historiques bien déterminées, en France comme ailleurs. » (p. 4). Elle pose le cadre de ce qu'est un espace. Celui-ci répond à des besoins qui ont évolué historiquement.

La vie scolaire est une hétérotopie. En ce sens, selon Foucault, elle est « l'existence symbolique d'espaces autres, au sein d'un espace social donné : "Sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien qu'ils soient effectivement localisables" » (1994, p. 755). En effet, la vie scolaire répond à des critères d'hétérotopie car elle assemble, mélange, compose différents lieux et différents usages au sein d'un même espace. Elle est un « emboîtement d'éléments additionnels (espaces, sous-espaces, personnes, règles, instances, discours, etc.) » (Chauvigné, 2022, p. 253). Cet espace représente plusieurs définitions, usages et espaces en même temps.

La vie scolaire est le lieu d'accueil pour les élèves, les parents, les personnels, la vie scolaire est un lieu d'échange privilégié entre les élèves et le personnel d'éducation. Dans une journée, toutes les personnes de la communauté éducative passent par la vie scolaire. C'est un lieu névralgique d'un établissement du second degré.

Il faut alors retenir que la vie scolaire a subi et connu des évolutions que ce soit dans sa conception, dans son utilisation ou même par les acteurs qui l'utilisent quotidiennement. Toujours selon l'autrice Catherine Reverdy, « La vie scolaire, au sens pratique du terme, sert souvent de lien entre tous ces espaces dédiés, puisqu'elle se trouve au carrefour de l'ensemble des services d'un établissement, mais aussi des acteurs » (2020, p. 8). La vie scolaire est une partie intégrale de l'espace de l'établissement ; c'est en réalité souvent le lieu qui accueille les élèves, les parents, les professeurs et tous les personnels extérieurs. La vie scolaire est au centre d'un établissement. Elle est polysémique, névralgique. Elle est également un carrefour, un noyau central.

2. Le rôle du CPE dans l'aménagement de la vie scolaire

Nous avons choisi d'aborder l'espace de la vie scolaire par les missions du CPE. Si nous retraçons l'historique du métier de CPE, celui-ci n'avait pas cette appellation mais plutôt celle de surveillant général. Les missions du surveillant général sont définies par une circulaire de 1965. Il est ainsi dit : « Le surveillant général est chargé de l'organisation de la vie scolaire » (MEN, 1965, p. 1). On peut alors voir un début de lien entre le surveillant général et la vie scolaire. Dans *La Revue de la vie scolaire*, n° 16 de 1968, en page 3, il est précisé que « La vie scolaire demeure un ensemble d'expériences de vie en dehors de l'enseignement s'organisant autour d'un acteur central, le surveillant général ». Le 12 août 1970, un décret remplace les surveillants généraux par le corps des conseillers d'éducation et des conseillers principaux d'éducation. Ce métier se crée avec un héritage pluriel : entre une appartenance aux équipes de direction et d'enseignement et les conceptions éducatives de l'Éducation Nouvelle. En effet, le surveillant général ou CPE a toujours été aux portes des équipes éducatives et pédagogiques. De plus, ce métier est en partie construit grâce aux mouvements des Éducatrices Nouvelles et aux différentes pédagogies qui ont fait évoluer le système éducatif.

Le surveillant général étant remplacé dans les termes par le CPE au fil des circulaires, il avait déjà pour objectif l'organisation de l'espace. Mais qu'est-ce qui est représenté dans « l'organisation de la vie scolaire » ? L'organisation peut signifier un aménagement de l'espace, les usages de ce dit espace, tout comme une organisation du temps. L'organisation définit alors cette fois l'agencement, le classement et la préparation. Selon la circulaire du 28 octobre 1982 relative aux missions des conseillers principaux d'éducation, « Le cadre général de la « vie scolaire » (qui) peut se définir : placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective et d'épanouissement personnel ». Toujours à travers cette circulaire, on voit que la vie scolaire et le métier de CPE s'inscrivent dans un système qui évolue en interaction avec l'établissement et les politiques éducatives. Ce métier reste une figure de proue qui a évolué de maître d'études à répétiteur, puis à surveillant général, à conseiller d'éducation, et actuellement à conseiller principal d'éducation. On voit ainsi le lien entre la vie scolaire

et la mission des CPE. On comprend que l'organisation de l'espace de la vie scolaire est une mission cruciale du métier de CPE.

2.1 Les missions du CPE

Nous allons analyser la fonction du CPE : son rôle de conseiller et de manager d'une équipe. La profession de Conseiller Principal d'Éducation est définie par deux circulaires de missions, dont une publiée en 2015. Celle-ci stipule que « Les CPE assurent la gestion des espaces et des temps de la vie scolaire des élèves en organisant les temps d'accueil, leurs mouvements d'entrées et de sorties, ainsi que leurs déplacements et leurs circulations au sein de l'établissement, y compris dans les zones récréatives, les zones de travail et d'études collectives » (MEN, 2015, p. 1). La gestion des espaces fait alors partie des enjeux du CPE. On peut dire que la gestion de l'espace est apparue dans la seconde circulaire de mission, mais n'est pas encore précise dans ses termes.

Le métier de CPE est de « Conseiller l'ensemble de la communauté éducative et animateur de la politique éducative de l'établissement, accompagnateur du parcours de formation des élèves » (Chauvigné, 2022, p. 283). Le CPE a ainsi plusieurs casquettes : celle d'éducateur, de manager et de conseiller. C'est un métier d'ajustement au quotidien, dans lequel il faut faire preuve d'efficacité et de régulation organisationnelle. De plus, la vie scolaire prend différentes formes, ce qui rend difficile le travail de son acteur principal : le CPE. Le CPE a donc une responsabilité d'exercice dans le champ de la vie scolaire : « L'ensemble des responsabilités exercées par le CPE se situe dans le cadre général de la vie scolaire » (MEN, 2015, p. 1). Le CPE peut ainsi repenser les espaces scolaires.

Avant, la vie scolaire était surtout vue comme un service qui gérât les allées et venues des élèves, et leurs absences. Celle-ci est devenue un vrai lieu d'éducation à part entière. Cette évolution donne au CPE toute la légitimité pour repenser non seulement les espaces physiques de l'établissement, mais aussi la manière dont on organise le temps et les activités des élèves en dehors des cours. L'idée est de structurer de façon éducative le temps hors-classe. Le métier de CPE a considérablement évolué en passant d'un rôle de surveillance à une fonction d'accompagnement global et d'éducation. Les circulaires de missions confirment cette transformation. Le CPE créer un environnement éducatif et social où les élèves se sentent écoutés, en sécurité, et où les valeurs de bienveillance et de citoyenneté prennent tout leur sens.

3. Les enjeux de l'espace de la vie scolaire

3.1 Pour favoriser un bon climat scolaire

La vie scolaire est un lieu de passage pour l'ensemble de la communauté éducative. Elle peut influencer sur la qualité de vie et sur le climat scolaire d'un établissement. Il est important de comprendre en quoi le climat scolaire influe sur les performances scolaires et le bien-être des élèves.

Pour relier la question de l'espace scolaire au climat scolaire, il est important de définir ce concept. La notion de climat scolaire renvoie à celle de la qualité de vie à l'école. Selon Monique Formarier en 2012, qui elle-même cite un rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) de 1994, la qualité de vie correspond à « la perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lequel il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes » (Formarier, 2012, p. 260).

D'autre part, le CNESCO (Conseil National d'Évaluation du Système Scolaire) en 2017 se pose la question du climat scolaire en lien avec la qualité de vie des élèves. En effet, il s'intéresse au cadre de vie des élèves pour plusieurs raisons. Premièrement, parce que le bien-être à l'école et les performances scolaires sont corrélés. Deuxièmement, selon le CNESCO, l'école est un lieu d'épanouissement personnel. Pour finir, le bien-être à l'école et la santé des élèves sont liés. La qualité de vie est un fait personnel tandis que le climat scolaire regroupe le regard porté par les parents, les élèves et la communauté éducative. La notion de climat scolaire est fréquemment utilisée en corrélation avec le bien-être scolaire et la réussite scolaire. De plus, d'après Debarbieux en 2015, la relation entre un climat positif et la réussite des élèves est un fait établi internationalement, notamment grâce aux enquêtes PISA (Programme International de Suivi des Acquis).

De plus, selon l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), « L'architecture scolaire est l'un des facteurs influant sur la qualité du climat scolaire d'un établissement. Le bâti, par sa conception, peut en effet favoriser ou non l'épanouissement et la sécurité des élèves et des personnels en leur offrant un cadre de vie propice ou non aux apprentissages, à la réussite, à la socialisation et à l'éducation à la citoyenneté »

(Rapport OCDE, 2009, p.46). Dans ses rapports, l'OCDE démontre le lien intrinsèque entre l'architecture scolaire et la qualité du climat scolaire d'un établissement. L'architecture scolaire comprend dès lors l'espace de la vie scolaire. La vie scolaire est devenue un lieu d'accueil qui lie la qualité de vie, un bon climat scolaire et une réussite scolaire à condition qu'elle soit agencée et aménagée pour répondre à ses besoins.

3.2 Pour aider les Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers

Nous allons analyser les enjeux des usages et aménagements de l'espace de vie scolaire pour les EBEP. Tout d'abord c'est une obligation légale et éthique de l'Éducation Nationale d'assurer l'inclusion de tous les élèves. Les EBEP (qui incluent les élèves en situation de handicap, mais aussi ceux ayant des troubles des apprentissages, des difficultés psychologiques, des troubles du comportement, etc.) nécessitent des adaptations pour garantir leur réussite et leur bien-être. Ignorer leurs besoins dans l'aménagement des espaces de vie scolaire serait aller à l'encontre des principes fondamentaux de l'école inclusive. Il est nécessaire d'étudier la place des Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers (EBEP) dans la vie scolaire en se demandant pourquoi et pour qui il faut repenser les usages et les aménagements de l'espace de la vie scolaire.

Nous allons commencer par remettre du contexte et définir tous les termes pour étayer nos propos. Pour parler des Besoins Éducatifs Particuliers (BEP) des élèves, il faut déjà en donner la définition. Selon Carlos Cruz, Inspecteur de l'Éducation Nationale (IEN), « Les élèves à besoins éducatifs spécifiques ou à besoins éducatifs particuliers regroupent une grande variété d'élèves qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des enfants du même âge quand ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages » (Cruz, 2010, p.7). Sont alors considérés comme BEP les enfants en situation de handicap (physique, sensoriel, mental), les enfants en situation familiale ou sociale difficile, les enfants intellectuellement précoces, les Enfants Nouvellement Arrivés en France (ENAF), les enfants malades, les enfants du voyage ainsi que les enfants mineurs en milieu carcéral. Tous les enfants et élèves peuvent alors avoir des BEP. Les enfants ont un besoin particulier dès qu'une difficulté d'apprentissage requiert la mise en place d'aménagements spécifiques (Warnock, 1978, p.120). Le

système scolaire français étant un service public, l'obligation scolaire est donc indispensable. Selon la loi sur l'inclusion scolaire du Premier ministre François Fillon en 2005, un des principes clés est d' « Adapter l'offre éducative à la diversité des élèves et individualiser leur parcours scolaire » (Eduscol, 2005). L'école, dans son entière composition, doit notamment s'adapter aux besoins de tous. De plus, l'article L.111-1 du Code de l'Éducation précise justement que « L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants » (Article L.111-1, Code de l'Éducation). En tant que telle, la scolarité en milieu ordinaire est faite pour que tous les élèves puissent aller dans l'établissement le plus proche de leur domicile.

Selon *Les élèves en situation de handicap* de Martine Caraglio (2017), il faut attendre la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 pour que figure désormais, dès le premier article du Code de l'éducation, le principe d'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction. L'élève en situation de handicap est donc un élève comme les autres, ayant le droit de recevoir un enseignement laïque et gratuit entre 6 et 16 ans en 2017, et qui maintenant s'étend de 3 à 16 ans.

En règle générale, quand on parle de BEP, la société catégorise directement cela comme un handicap. Cependant, qu'est-ce qu'un handicap ? Selon l'article 1 de la loi sur le handicap de février 2005, « Constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » (Code de l'action sociale et des familles, Chapitre IV, Article L114). La vie scolaire étant une partie de l'établissement, il est important de considérer qu'elle doit être aménagée pour tous et en prenant en compte les différents besoins. Quels sont les aménagements possibles pour les EBEP ?

L'espace de vie scolaire est pour tous, pour les élèves et pour les personnels de l'équipe éducative. Ils doivent pouvoir se référer à ce lieu central de l'établissement, que ce soit au collège ou au lycée. Le Conseiller Principal d'Éducation intègre ou tente d'intégrer les aménagements de l'espace de la vie scolaire dans ses préoccupations, non

sans mal. La Défenseure des droits, Claire Hédon, en août 2022, déclare dans un rapport de l'Agence France-Presse (AFP) : « C'est à l'école de s'adapter... et ce que l'on voit, c'est qu'on demande à l'enfant de s'adapter à l'école ». On peut alors sous-entendre un lien entre la question de l'aménagement d'un espace, celui de la vie scolaire dans ce cas, et les élèves à besoin éducatif particulier. Les écoles doivent donc s'adapter aux besoins des élèves.

Par ailleurs, la circulaire n° 2016-186, intitulée *Scolarisation des élèves handicapés : La formation et l'insertion professionnelle des élèves en situation de handicap*, déclare : « Les adaptations et l'aménagement des supports : Les parcours dans le champ professionnel peuvent nécessiter des aménagements et adaptations particuliers tant sur le plan pédagogique que sur le plan technique. Cela comprend les aménagements spatiaux et matériels, les aménagements des activités, des supports et des évaluations » (Circulaire n° 2016-186). Il est précisé justement que dans le champ professionnel, des aménagements et adaptations doivent être faits. Les aménagements spatiaux qui peuvent être mis en place à l'école sont : des plans inclinés, des ascenseurs, des toilettes, des tailles de porte, etc., mais également une modification de la pratique avec des méthodes pédagogiques qui favorisent l'acquisition de connaissances (SIBEL, 2014, p. 21).

De plus, nous pouvons avoir une approche différente du lien entre la vie scolaire et les élèves à besoins éducatifs particuliers. Avant 2014, l'Auxiliaire de Vie Scolaire Collectif (AVS-Co) était une aide humaine destinée à faciliter la scolarisation des élèves en situation de handicap afin de les amener progressivement vers l'autonomie (Giambruno, 2019, p.25). Le terme de « vie scolaire » était alors dans l'intitulé de la fonction. Cette aide était notamment utile pour les élèves dans les moments de communication, entre l'élève et le professeur, mais aussi entre l'élève et les personnels de vie scolaire. Le terme d'AVS-Co sera dissocié des assistants d'éducation en 2014 et changera alors de terme pour devenir Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap (AESH).

Le CPE doit alors garantir à tous les élèves et à tous les personnels une vie scolaire accueillante et pouvant répondre aux besoins d'activité de tous en questionnant les aménagements envisageables dans l'espace de la vie scolaire. Cela rend complexe l'aménagement d'un tel espace. Il doit correspondre à tous, à tous les besoins tout en garantissant le travail complexe des CPE et des AED.

4. Les aménagements de l'espace de la vie scolaire

4.1 Selon les lectures scientifiques

Les écrits scientifiques démontrent quels sont les aménagements envisageables dans la vie scolaire en questionnant la vie scolaire comme un espace répondant à des normes scolaires et sociales.

Les espaces dans l'établissement scolaire sont pris en charge par les collectivités territoriales qui prennent en compte les spécificités et les besoins locaux lors de la construction d'un EPLE et qui correspondent à des prescriptions (Giralité, 2015, p. 46). Comme dit précédemment, Catherine Reverdy nous rapporte le lien entre les normes et les espaces dans cet extrait : « Les espaces dans un établissement scolaire répondent à des normes sociales, politiques, culturelles et historiques bien déterminées, en France comme ailleurs » (2020, p. 4). Elle pose le cadre de ce qu'est un espace construit par des normes sociales.

D'autre part, l'un des auteurs qui développe le plus le concept de l'architecture scolaire liée au bien-être et à la réussite scolaire est Maurice Mazalto dans son ouvrage *Concevoir des espaces scolaires pour le bien-être et la réussite*, publié en 2017. On parle alors d'un espace qui n'est pas neutre, comme il le dit : « L'espace scolaire n'est jamais neutre, qu'il doit être interrogé sur son sens au regard de la pédagogie et non sur sa matérialité » (2017, p. 23). L'espace scolaire non neutre répond alors à des normes sociales et scolaires qui sont ainsi interrogées.

Par ailleurs, la vie scolaire est décrite par Elsa Veniant, CPE dans les Pyrénées-Atlantiques, comme un lieu d'apprentissage et de responsabilisation pour les élèves à travers la justification des divers documents de leur vie quotidienne (Accueillir en vie scolaire. *Cahiers Pédagogiques*, 2023). De plus, les travaux de C. Pourpeau et de C. Moreau (2020) sur « Espaces de vie et climat scolaire : l'appropriation des espaces et la place des adolescents au collège » définissent alors l'espace scolaire comme un lieu de vie, un lieu d'accueil pour les élèves.

Les travaux de Christophe Marsollier (2016, 2018) insistent quant à eux sur la capacité du milieu scolaire à répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant : les besoins

physiologiques, le besoin de sécurité, le besoin d'appartenance et de considération, le besoin de justice, de sens et de respect, et le besoin d'expression de soi et de réalisation de soi. L'auteur nous fait percevoir, dans le besoin de sécurité et d'appartenance, qu'il est important que tous les acteurs se sentent bien dans l'espace de vie scolaire. D'autre part, les facteurs d'influence négative sur le bien-être dans l'espace de la vie scolaire sont décrits par Thibaut Hébert et Eric Dugas (2019) et sont le bruit, l'absence de couleur et l'absence de lumière naturelle dans l'espace.

De plus, Alice Giralté, en 2015, dans « Climat scolaire, architecture et usages des espaces scolaires » de *Habiter l'école. Lieu ouvert, lieu fermé*, revient sur une expérience qui se déroule dans le Nord-Pas-de-Calais où le Conseil Régional alloue des budgets participatifs afin que les élèves s'investissent dans l'aménagement de leur espace. Elle dit alors que « Ces modifications de l'espace, parfois mineures, peuvent améliorer la vie de l'établissement en laissant la possibilité aux usagers de s'approprier un espace qui, au départ, ne leur convenait pas nécessairement ». En connaissant les besoins et les facteurs d'aménagement, les usagers pourraient alors s'approprier un nouvel aménagement de l'espace qui répondrait aux besoins de tous. La lecture scientifique nous permet de comprendre quelles sont les causes et les nécessités d'agencement dans l'espace de vie scolaire. Mais qu'est-ce que nous en disent les lectures prescrites ?

4.2 Selon les lectures prescrites

La vie scolaire a pour volonté d'être un lieu accueillant et, pour cela, de nombreux textes prescrits sont à notre disposition afin de comprendre quels sont les agencements et les aménagements possibles pour accueillir. Pour Feypell Bernard, « L'architecture joue incontestablement un grand rôle dans la façon d'accueillir le public dans un bâtiment » dans *L'aménagement des espaces d'accueil (La Gazette des archives, n° 184-185, 1999)*. L'architecture de la vie scolaire joue un rôle incontestable dans l'accueil de la communauté éducative.

Dans l'atelier Canopé 62-Arras (s. d.), un article porte sur l'agencement de l'espace au service de la pédagogie et du bien-être. L'article montre comment repenser les espaces scolaires selon sept points :

- « Imaginer des lieux stimulants qui donnent envie de travailler,

- Entretenir la motivation des élèves,
- Favoriser le bien-être des élèves et de la communauté éducative,
- Aménager les espaces en fonction des usages et des usagers,
- Prendre en compte la diversité des élèves,
- Concevoir des espaces accueillants et confortables,
- Trouver des solutions créatives adaptées à un espace. »

L'atelier Canopé démontre, sous plusieurs points, quelles sont les clés pour agencer la vie scolaire selon certains besoins, grâce notamment aux termes suivants : imaginer, entretenir, favoriser, aménager, prendre, concevoir et trouver. Tous ces verbes donnent un appui plus solide sur toutes les possibilités de mise en place dans les établissements pour repenser l'espace.

Pour cela, sur le réseau CANOPÉ, dans un article sur l'aménagement et l'adaptation, on peut ainsi trouver que « L'aménagement de la classe doit être épuré, structuré et stable. Chaque espace doit avoir une fonction identifiable par l'élève induisant l'activité et son apprentissage respectif » (CAP école inclusive). Dans cet article, on y lit une description prescriptive de l'aménagement de la classe. L'aménagement de la classe a son importance dans l'environnement classe. Chaque espace doit avoir une fonction identifiable par l'élève induisant l'action qu'il peut y développer. Avoir un espace épuré, structuré et stable permet d'avoir un lieu ouvert.

Dans un guide qui se nomme « Bâtir l'école », réalisé par le Ministère de l'Éducation Nationale, une fiche espace est mise à disposition sur l'espace de vie scolaire. Il est précisé à qui appartient cette zone : « L'espace "vie scolaire" est dédié aux conseillers principaux d'éducation (CPE) et assistants d'éducation (AED) qui assurent la surveillance, l'animation éducative et le lien entre familles, équipes éducatives, personnels enseignants et élèves. L'espace vie scolaire a une place centrale dans les établissements, à l'interface entre la cour, les espaces administratifs et les salles d'enseignement » (Ministère de l'Éducation Nationale, 2023). Ce guide, au-delà de définir ce qu'est la vie scolaire, apporte une nouvelle vision de l'aménagement de l'espace de vie scolaire, en décrivant quels sont les besoins en termes de mobiliers et d'équipement pour ces espaces.

VOCATION	MOBILIER	ÉQUIPEMENT
USAGES ESSENTIELS		
Communication Relai d'information sur la vie quotidienne de l'établissement	Banque d'accueil accessible aux personnes à mobilité réduite, bureau, chaise de bureau, espace d'attente avec assises, petite table, tableaux d'affichage pour la communication	Ordinateur connecté au réseau et wifi, téléphone, visiophone
Accueil et réunion Échanges courts ou rendez-vous entre personnels de la vie scolaire et autres acteurs internes / externes	Chaises, tables modulables, zone de projection, tableau blanc mobile, armoire ou étagères	Vidéoprojecteur permettant les visioconférences, accès au wifi
Travail administratif Travail du CPE et des AED	Meubles de rangement dont une armoire fermant à clé, chaises de bureau, bureaux, zone d'affichage, table ronde, desserte	Ordinateurs connectés au réseau et wifi, téléphone, casque
Rangement	Meubles de rangement, armoires et casiers verrouillables, étagères	Imprimante, photocopieur

Tableau 1 – Extrait du Guide « Bâtir l'École » **COLLÈGE** -Construction - Rénovation - Aménagement – Equipement, page 66

Ce tableau permet de comprendre quels sont les besoins en mobiliers et en équipements pour chaque disposition. Ainsi, pour la communication, il est recommandé d'avoir une banque d'accueil accessible à tous (les personnes à mobilité réduite), un bureau, une chaise de bureau, un espace d'attente avec assise, une petite table et des tableaux d'affichage pour la communication, avec comme équipement un ordinateur connecté en réseau, un téléphone et un visiophone. Pour chaque vocation, le guide décrit ainsi les besoins et le mobilier d'équipement. En outre, il est même indiqué dans le guide quelles sont les dimensions idéales d'une vie scolaire : « 12 à 14 m² par bureau individuel, et 6 m² par personne pour un bureau partagé. 10 m² pour la banque d'accueil côté circulation et 15 m² côté espace de travail, ce dimensionnement étant adapté suivant la configuration des locaux, avec une hauteur minimale sous plafond égale à 2,50 m ». Ainsi, nous pouvons également voir quelles sont les préconisations pour cet espace.

THÈME	ATTENTES ET POINTS DE VIGILANCE SPÉCIFIQUES À L'ESPACE
Lumière	Éclairage naturel impératif pour tout local accueillant un poste de travail. Occultation nécessaire pour les espaces de réunion. Protections solaires en fonction de l'orientation. Articuler éclairage direct et indirect, en tenant compte de la réflexion des parois.
Acoustique	Le traitement acoustique des espaces de travail doit permettre d'assurer un certain niveau de confidentialité. Traitement acoustique nécessaire de la zone d'accueil vis-à-vis des autres espaces de travail de la vie scolaire.
Thermique / ventilation	La conception de la ventilation doit assurer les conditions de renouvellement d'air. Une attention est à porter au confort thermique de mi-saison et d'été.
Numérique	2 prises de courant et une connexion filaire par poste de travail prévu dans l'espace et pour 4 m ² de l'espace réunion. Réseau filaire et sans fil activables. Prévoir un dispositif de contrôle des entrées pour gérer les accès en cas d'absence au point principal, de type visiophone.
Réseaux (hors numérique)	1 prise de courant à prévoir en sus pour le ménage. Branchement des imprimantes et photocopieurs à prévoir.
Matériaux / couleurs / signalétique	Les revêtements sont à choisir au regard d'un travail global sur l'ambiance. Le revêtement de sol peut contribuer au travail sur l'acoustique.

Tableau 2 – Extrait du Guide « Bâtir l'École » **COLLÈGE** -Construction - Rénovation - Aménagement – Equipement, page 67

Un autre tableau est présenté dans ce guide avec les attentes et les points de vigilance spécifiques de l'espace. Par exemple, nous pouvons y voir quelles sont les attentes et les points de vigilance quant à la lumière. Il faut alors que celle-ci soit naturelle si l'on trouve un poste de travail. Il faut ainsi prévoir une occultation si l'espace est fait pour les réunions. Tous ces points concernent uniquement l'espace de vie scolaire dans le guide rédigé par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Ce guide existe en plusieurs versions, dont une pour les collèges et une pour les lycées généraux et technologiques. Malgré cela, aucune différence n'est à noter entre les deux versions sur l'aménagement de la vie scolaire.

De plus, Archiclasse est un module permettant de lier une architecture scolaire innovante, à l'écoute des besoins des élèves et des professeurs, qui est compatible avec le numérique. Ce sont des projets de réhabilitation de tout ou d'une partie du bâtiment scolaire (salle, CDI, amphi, gymnase, couloir, préau, cour de récréation, entrée...). De plus, selon le concept d'Archiclasse, Rosan Bosch est l'une des pionnières des projets d'architecture scolaire. Celle-ci propose une nouvelle démarche qui respecte les besoins

de tous les acteurs de la communauté éducative. Elle a ainsi travaillé sur cinq espaces de travail qui ont chacun leurs propriétés :

- Le feu de camp : est utilisé pour travailler en petit groupe sur des projets et pour favoriser la coopération entre pairs.
- Le forum : c'est un espace de partage et de communication qui permet des présentations en tout genre. Cet espace est en général représenté par des gradins.
- Le point d'eau : est un espace de rencontre et d'échange où la libre circulation permet des échanges informels.
- Le laboratoire : permet l'exploration et la découverte de soi et de ce qui nous entoure. C'est un espace créatif qui répond à des objectifs d'apprentissage.
- Le nid : contribue à se concentrer sur soi. C'est un espace reculé, privé, isolé, qui donne l'occasion aux élèves de se calmer, de s'apaiser.

Ce dispositif, dans sa mise en place, a permis de respecter les besoins des élèves et des professeurs. Une directrice d'école en Suède dit même : « Les étudiants peuvent choisir entre différentes zones en fonction de leurs besoins. C'est un énorme soutien dans notre travail au quotidien » (2012).

Entre les articles du réseau Canopé, le guide du MEN et les écrits d'Archiclasse, nous comprenons quels sont les différents aménagements qui peuvent être mis en place dans différents espaces de vie scolaire, entre l'aménagement des espaces en fonction des usages et des usagers, les critères d'aménagements et d'équipement, et les espaces à usage pluriel.

PROBLÉMATIQUES

Nous avons pris le parti, dans un premier temps, de clarifier les différentes significations de la vie scolaire et de les recontextualiser. On a mis en évidence, grâce aux premières lectures de la littérature scientifique, mais aussi du point de vue d'auteurs spécialisés dans les sciences de l'éducation ou encore d'architectes scolaires, la place de la vie scolaire en établissement. On s'est notamment arrêté sur la vie scolaire comme étant un espace polysémique, central d'un établissement, ayant différents usages et regroupant différents acteurs. L'espace de vie scolaire répond à des problématiques constantes et distinctes telles que : repenser l'espace, l'accueil, les échanges avec les différents acteurs de la communauté éducative...

La vie scolaire étant également un espace recevant des élèves au quotidien, il met en lumière le bien-être des élèves quant à leur accueil dans cet espace. L'enjeu derrière cela est le volet éducatif de la mission du CPE. Le CPE a ainsi pleinement son rôle et ses responsabilités au sein de cet espace, comme nous l'ont démontré les circulaires de mission du métier de Conseiller Principal d'Éducation. Le CPE exerce avec ces contraintes de l'espace, mais aussi avec les prescriptions d'auteurs, d'architectes, de penseurs et générales. Est-ce que pour lui c'est une ressource ? La place du CPE dans l'aménagement de cet espace de vie scolaire a ainsi initié ma recherche.

Le CPE a une grande part de responsabilité dans le travail d'aménagement de l'espace de vie scolaire. La vie scolaire est là pour répondre aux besoins des élèves. En effet, grâce aux instances dont il fait partie, mais aussi qu'il co-anime, le CPE peut ainsi monter des projets dans les différentes instances d'établissement du secondaire, tels que le Conseil de Vie Collégien ou Lycéen (CVC ou CVL), mais aussi la Maison Des Lycéens (MDL), la Commission Éducation Santé Citoyenneté et Environnement (CESCE) ou encore lors des Conseils d'Administration (CA), afin d'améliorer la vie scolaire, d'en faire un lieu d'accueil et de rassemblement pour tous les usagers.

Dans un second temps, nous nous sommes interrogés sur les prescriptions de ce lieu d'accueil central d'un établissement du secondaire. Par exemple, l'espace doit être épuré, chaque espace doit avoir une fonction identifiable pour induire une activité précise de l'élève. Le réseau CANOPÉ nous indique quels sont les facteurs pour que les élèves se sentent à l'aise afin de développer un bon apprentissage. Mais comment cela est-il mis en application dans la réalité du terrain ?

Il est ainsi indispensable de repenser l'espace scolaire, et notamment la vie scolaire, afin d'améliorer le climat scolaire, de favoriser la réussite scolaire et de veiller au bien-être de tous. L'espace de vie scolaire doit être adapté et aménagé pour les élèves, mais aussi pour les personnels tels que les AED, les personnels de la communauté éducative ainsi que pour les intervenants extérieurs. La vie scolaire est au centre d'un établissement et en fait un lieu d'accueil.

En vue de répondre aux questions de recherche, nous allons ainsi travailler dans un premier temps sur une analyse exploratoire en étudiant deux vies scolaires. Nous tenterons alors de répondre à la question suivante : quels usages et aménagements le CPE a-t-il mis en place dans l'espace de la vie scolaire pour pouvoir accueillir et répondre aux besoins de tous alors que c'est un espace polysémique et multifonctionnel ?

Pour répondre à cette problématique, nous allons réaliser une analyse exploratoire ainsi que des observations détaillées et des entretiens semi-directifs sur la place du CPE dans cet espace afin de prendre conscience de la difficulté d'aménagement de l'espace de vie scolaire que peut rencontrer un CPE.

PARTIE 2 – PARTIE EMPIRIQUE

INTRODUCTION

Pour cette seconde partie du mémoire, nous allons décrire et analyser les usages et aménagements de différentes vies scolaires. Nous diviserons notre partie empirique en plusieurs sous-parties. Tout d'abord, nous ferons une analyse exploratoire. Pour ce faire, il s'agira d'examiner deux types de vie scolaire : celle d'un lycée général rural de plus de 1000 élèves et celle d'un lycée général et technologique urbain de 1000 élèves.

Cette comparaison, ainsi que les regards croisés des CPE, AED et élèves, nous permettront de comprendre et d'analyser l'usage et les besoins de ces deux types de vies scolaires. Nous pourrons alors comparer ces vies scolaires avec les attendus prescrits et voir quelles sont les différentes modifications de l'aménagement possibles dans ces lieux pour favoriser la sécurité, la confiance et l'accueil.

Afin de construire un véritable recueil de données, nous nous sommes basés sur l'analyse exploratoire afin de réaliser une étude approfondie des usages et aménagements de l'espace des vies scolaires. Pour réaliser ce recueil de données, nous procéderons à une observation détaillée d'un temps donné et à un entretien semi-directif.

Nous continuerons de questionner les usages et aménagements de l'espace en relatant et en analysant les données recueillies. Nous terminerons par discuter les résultats constatés et en les mettant en relief avec les lectures scientifiques de la partie théorique.

Sur toute notre démarche empirique, nous chercherons à questionner les usages et aménagements qu'ont réalisés les CPE dans l'espace de la vie scolaire pour pouvoir accueillir et répondre aux besoins de tous alors que c'est un espace vu et ressenti comme subi.

1. Présentation de l'analyse exploratoire

1.1 Le terrain d'étude

Le terrain d'étude s'étend sur deux Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL). Le but est d'analyser plusieurs vies scolaires, de comprendre leurs fonctionnements en tant que lieux d'accueil pour mieux cerner les enjeux de l'espace de vie scolaire. Pour cela, nous analyserons le fonctionnement, l'usage, le mouvement et l'agencement de deux vies scolaires. Nous étudierons différents acteurs. Dans un premier temps, nous visiterons la vie scolaire d'un lycée général rural, nous en décrirons les usages et nous discuterons les points de vue des Conseillers Principaux d'Éducation, des AED et des élèves. Dans un second temps, nous analyserons la vie scolaire d'un lycée général et technologique urbain et nous établirons le même procédé de recueil de données. Cette analyse exploratoire permet de justifier un cadre d'analyse plus poussé pour comprendre quels sont leurs besoins selon les contextes des établissements.

1.2 Méthodologie de recueil de données

La première méthodologie de recueil de données va se faire en différentes étapes, ce qui aboutira à une analyse exploratoire. Lors des Stages d'Observation et de Pratique Accompagnée (SOPA), de même que pendant le Stage de Pratique Accompagnée (SPA), nous avons commencé par décrire et observer les vies scolaires, ainsi que les usages et les besoins de cet espace. Par la suite, nous avons pu réaliser des entretiens avec le ou la CPE, ainsi qu'avec les AED et les élèves de l'établissement d'accueil. Lors de ces entretiens, différentes questions ont été abordées : Qu'est-ce que vous évoque l'aménagement de la vie scolaire ? Pourquoi la vie scolaire est-elle aménagée de cette façon ? Était-elle comme ça lors de votre arrivée ? L'avez-vous aménagée ? Qu'avez-vous rajouté ou supprimé depuis votre arrivée ? Selon vous, son positionnement dans l'établissement est-il bon ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ? Voyez-vous un lien entre l'aménagement de l'espace de vie scolaire et le climat scolaire d'un établissement ? Que voudriez-vous améliorer ? De quoi avez-vous besoin dans la vie scolaire ? La trouvez-vous accueillante ?

Au cours de ces stages d'observations et du stage de pratique accompagnée, nous avons essayé de décrire les espaces de vie scolaire le plus précisément possible. Nous avons aussi observé, avec une prise de notes, les usages qui étaient faits de l'espace. Nous avons pu également interroger les acteurs sur le vif. Cette prise de notes succincte s'explique par le fait que le cadre du stage ne permet pas une prise de notes totale de toutes les interactions. Nous avons cependant pu interroger plusieurs acteurs. Ces regards croisés des usagers du lieu nous permettent de prendre conscience de l'importance du questionnement que nous avons sur l'usage et l'aménagement de cet espace donné.

Dans un deuxième temps, ce qui se justifie par la précédente analyse exploratoire, nous débattons avec les CPE des deux établissements de notre analyse. Le but est d'interroger leur mise en pratique de cet espace, leurs besoins en qualité de CPE, mais aussi en tant que chef de service d'une équipe d'AED. Ce cadre d'analyse se basera sur l'analyse du travail et sur le conflit qui est moteur de l'activité. Ils seront alors questionnés, dans un entretien semi-directif, sur leur vie scolaire pour comprendre comment, malgré tout, ils se servent de cet espace de vie scolaire et comment ils travaillent dans cet espace au quotidien. Nous interrogerons aussi le bien-être des personnels et des usagers dans ce lieu.

2. Les usages et aménagements d'une vie scolaire d'un lycée général rural

2.1 L'aménagement d'une vie scolaire dans un lycée général

Dans le lycée dans lequel j'ai effectué mon deuxième Stage d'Observation et de Pratique Appliquée (SOPA 2), la vie scolaire était divisée en deux parties. Les vies scolaires sont surnommées « vie scolaire du haut » et « vie scolaire du bas ». La première se situe au premier étage, elle dessert et concerne uniquement les élèves de première et de terminale, soit un cumul de 600 élèves. La deuxième vie scolaire, quant à elle, est au rez-de-chaussée et sert pour le niveau de seconde.

« La vie scolaire du bas » est un espace rectangulaire de 25 m². Elle est composée de trois fenêtres au total, réparties sur chaque mur. La première donne une vue sur le couloir, la deuxième sur la salle de permanence et enfin, la dernière sur la cour et le self. De plus, elle comporte deux bureaux avec ordinateurs et un bureau vide. Dans l'espace où les élèves sont accueillis trône une grande armoire ainsi que dix casiers et une caisse à ballons. Les casiers sont accessibles en libre-service pour les élèves. Chaque case du casier a une utilité. Les AED y déposent les objets et affaires trouvés. La caisse à ballons se trouve à côté. Les ballons sont confiés aux adolescents qui donnent leur téléphone en garantie (Annexe 11).

D'autre part, toujours dans cette vie scolaire, au fond vers les fenêtres donnant sur la cour, un coin est destiné aux AED, avec leurs casiers personnels, ainsi qu'un espace de repos équipé d'une cafetière (derrière la porte). Cette porte mène alors directement au bureau de la CPE. L'accès à ce dernier permet ainsi une communication entre l'équipe de vie scolaire et la CPE. Accroché au mur, on trouve un panneau en liège comprenant des informations utiles pour l'organisation de la vie scolaire telles que : les horaires de travail de l'infirmière, de la PSYchologue de l'Éducation Nationale (PSY-EN), du secrétariat de direction et des AED, mais aussi la liste des professeurs principaux de seconde et les

délégués de seconde. On remarque également un trombinoscope ainsi qu'un tableau blanc qui sert de planning de la semaine.

« La vie scolaire du haut » est un petit espace recroquevillé au fond d'un couloir. Elle est composée d'un couloir et d'une pièce de 10 m², en forme de L. Elle comporte deux grandes fenêtres qui donnent un côté très lumineux à la pièce. On y trouve deux bureaux fixes avec deux postes d'ordinateurs fixes ainsi que des armoires de rangement. Les casiers de rangement pour les AED sont aussi présents. Au mur, il y a un grand tableau en liège avec les informations ainsi qu'un tableau blanc servant de planning pour la semaine.

À la construction du lycée en 2004, il n'y avait qu'une seule vie scolaire, au rez-de-chaussée. Dix ans plus tard, l'ancien proviseur, avec l'accord des deux Conseillères Principales d'Éducation (CPE), a décidé de créer une annexe de la vie scolaire au premier étage. Leur volonté était de séparer l'espace parce que 1 000 élèves pour une pièce de 25 m² ne suffisaient pas. De plus, il était proposé de séparer les vies scolaires pour couvrir au mieux l'espace de travail.

Cependant, malgré cela, un projet est en train d'être monté par l'un des AED pour réaménager la salle de vie scolaire du bas. En effet, les deux vies scolaires ont les bureaux de la CPE à côté. Il est notamment prévu que les bureaux soient réunis.

Au travers de cette description, on peut remarquer un espace particulièrement petit vis-à-vis des effectifs des élèves. On constate également une proximité entre les bureaux de la vie scolaire et d'autres espaces ayant des usages différents. De plus, les Assistants d'Éducation prennent en main la création d'un projet de restructuration de leur espace de travail, ce qui confirme une conscience professionnelle de la part des AED au sein de cet espace afin d'améliorer leurs conditions de travail et celles de leurs collègues CPE et des élèves.

2.2 Regards croisés des acteurs au sein du lycée général

2.2.1 Point de vue des CPE

Dans le lycée général rural, on trouve deux CPE. La première, celle des secondes, se confie à propos de la vie scolaire : « Ah ça oui, elle est petite, elle est plus grande que celle du haut, mais tout le monde vient ici. » Effectivement, le service de vie scolaire étant de nombreuses fois en sous-effectif, ils ne peuvent pas ouvrir les deux vies scolaires en même temps. La CPE préfère concentrer son effectif sur la vie scolaire du bas. Ce qui sous-entend que, sur une partie de la journée, une seule vie scolaire est ouverte pour la totalité des élèves, soit plus de 1000.

En discutant avec la CPE des premières et des terminales, elle nous dit qu'en effet, ces espaces de vie scolaire et les bureaux des CPE sont mal représentés dans l'établissement. « La vie scolaire a la place dans l'établissement qu'on lui donne. Si le proviseur et l'équipe veulent nous donner une petite salle dans un coin, c'est ce qu'ils pensent de la vie scolaire. Elle doit être dans ce coin alors. Pour l'instant, on subit juste cette mise en place de ces vies scolaires. » Elle défend le fait qu'une vie scolaire devrait être plus grande, avec plus d'espace pour les élèves, pour les accueillir, pour leur parler. Elle pense aussi qu'une nouvelle vie scolaire avec les deux espaces de vie scolaire et les deux bureaux des CPE réunis serait plus pratique pour le service.

Dans les plans proposés par l'AED, on trouverait donc un espace de vie scolaire de la même taille que la vie scolaire actuelle du bas, plus deux nouveaux espaces pour les bureaux des CPE. En discutant avec les CPE, elles ne sont pas contre le projet, mais pensent juste qu'il n'est pas viable. En effet, il ne faudrait pas seulement réaménager cet espace, il faudrait l'agrandir. La CPE dit alors : « Il faudrait récupérer l'espace de la permanence qui deviendrait une grande vie scolaire lumineuse avec deux vrais espaces pour les bureaux des CPE. Et du coup, les deux vies scolaires actuelles, on pourrait les transformer en salles de travail pour des petits groupes. Je pense que cela conviendrait même plus aux besoins des élèves de cet établissement. »

2.2.2 Point de vue des AED

En discutant avec l'un des AED, il nous dit qu'« il n'y a pas assez de place, ni de lumière. La vie scolaire est petite. En plus, nous (les AED), on voudrait avoir une vue sur la salle d'étude parce qu'on surveille les élèves, mais de loin ».

De plus, en échangeant avec les personnels de vie scolaire, nous apprenons que, pour eux, la gestion des espaces est complexe. Ils trouvent que, pour la surveillance des couloirs, c'est compliqué aussi de circuler parce que l'espace est réduit. Pour eux, tout le lycée est trop petit. En effet, le lycée monovalent a une capacité d'accueil de 800 élèves alors que plus de 1 000 élèves y sont présents quotidiennement. Une AED rajoute, en regardant les élèves dans les couloirs : « Là, dans les couloirs, c'est le bazar parce que tous les espaces sont petits et que les élèves ne savent pas où aller ».

Lors d'un échange avec une AED en vie scolaire du haut, je lui demande alors comment elle se sent dans cet espace. Elle me répond : « Beh, c'est bizarre parce qu'avant on n'avait pas ce bureau, on avait un espace plus grand et après plus petit. Et en fait, en râlant, on a pu avoir cet espace-là. Après, c'est vrai que ce n'est pas le top, il n'y a pas beaucoup d'élèves qui viennent nous voir, parce qu'on est à l'étage, loin de la salle de perm et que, du coup, ce ne sont pas des lieux où les lycéens restent. En fait, ils passent vraiment en coup de vent. Ce n'est pas agréable ni pour eux, ni pour nous. Après, la vie scolaire devient vraiment une annexe de celle du bas. Il est vrai aussi que les élèves sont plus autonomes et ont moins besoin de nous qu'au collège, mais ils ne viennent que pour justifier leurs absences et pour la cantine, c'est tout... L'espace que l'on a est pratique dans le sens où on a deux bureaux, les armoires et de belles fenêtres avec de la luminosité, mais le fait que l'on ne soit pas avec la vie scolaire du bas fait que toutes les informations ne passent pas comme il faudrait. On est obligé de se relayer. On subit un peu la chose en fait ». Ces espaces de vie scolaire sont subis aussi par les équipes de vie scolaire.

2.2.3 Point de vue des élèves

Lors d'une discussion avec une élève de première, elle nous dit que « La vie scolaire est surchargée de personnes et d'éléments. On ne peut jamais y aller. Et le pire, c'est que

c'est petit. On est obligé d'attendre dans le couloir. Les deux vies scolaires ne devraient faire qu'une. Quand je suis en vie scolaire, je me sens oppressée et mal accueillie, ce n'est pas agréable d'être là-bas. Ce n'est pas le lieu où on aime être. Je vais là-bas que pour justifier mes absences parce que ce n'est pas le bon espace pour entamer une discussion avec les surveillants ».

Cette jeune élève de première nous parle alors de comment elle se sent dans l'espace de la vie scolaire. Dans tous les cas pour elle, les espaces sont mal proportionnés. La vie scolaire du haut et du bas ne sont pas des espaces où elle se sent bien accueillie.

2.3 Les projets qui pourraient aboutir dans les vies scolaires du lycée rural

Compte tenu des observations de ces vies scolaires, nous nous interrogeons quant aux usages et aménagements possibles dans ces espaces. En outre, plusieurs changements peuvent alors être effectués. Dans un premier temps, le projet de l'AED qui est en poste peut voir le jour : réunir les deux vies scolaires dans la vie scolaire actuelle du bas, et faire un grand bureau divisé en deux parties pour les deux postes des CPE. Ce projet pose malheureusement la question de l'espace. Cet espace de vie scolaire ne peut pas accueillir tous les élèves. Les élèves n'ont pas assez d'espace pour circuler.

Dans un deuxième temps, la CPE des premières et des terminales se questionne alors sur l'aménagement de l'espace de permanence afin de le transformer en une grande vie scolaire, où la question de l'espace ne se poserait pas. La création de deux bureaux de CPE serait idéale. Les vies scolaires actuelles pourraient devenir des espaces de travail. Cela pourrait être transformé en plusieurs salles de travail individuel ou collectif, ce qui correspondrait plus aux besoins des élèves de ce lycée.

Cependant, malgré ces deux projets qui pourraient être réalisés, les vies scolaires du lycée continuent de fonctionner, ce qui questionne le bien-être des personnels et des usagers. En effet, cet espace subi crée un conflit entre l'activité de cet espace et l'obligation de travailler malgré tout dans ces vies scolaires.

Entre la description de cet espace de vie scolaire, les éléments que nous avons pu observer et un examen des points de vue des différents acteurs, on peut donc retenir que les usagers, d'une part, voient cet espace comme étant oppressant en raison de sa taille, de sa forme et de ses aménagements. Cela est exprimé par les usagers, notamment les CPE, par un espace dit « subi ». Cet élément est commun à tous les usagers que nous avons interrogés.

3. Les usages et aménagements d'une vie scolaire d'un lycée général et technologique urbain

3.1 L'aménagement d'une vie scolaire dans un lycée général et technologique urbain

Dans le lycée général et technologique dans lequel j'effectue mon Stage de Pratique Accompagnée (SPA), la vie scolaire est située au deuxième étage. En effet, le lycée est construit sur sept étages et la vie scolaire de l'établissement se trouve au deuxième étage. L'établissement accueille 1 000 élèves, du pré au post-bac. Cet espace se trouve le long d'un couloir dès la sortie des escaliers centraux (Annexe 15).

La salle est composée de grandes vitres menant sur le couloir, une sorte d'aquarium (Annexes 16 & 17). D'un côté, de grandes fenêtres donnent une vue sur toute la cour et le portail, et de l'autre côté, la fenêtre mène sur le couloir (Annexe 18). En ce qui concerne l'aménagement de ce lieu, il est équipé d'un grand bureau lorsque l'on rentre dans cet espace. Un bureau imposant formant un L. Lorsque les élèves entrent dans cet espace de vie scolaire, le bureau délimite l'espace. Cependant, rien ne les empêche de se déplacer en dehors de cet espace. Derrière celui-ci se trouve également un bureau. Dans cet espace bureau, on trouve trois postes informatiques (Annexes 19, 20 & 21), une imprimante (Annexe 22), trois à quatre chaises de bureau et des rangements pour les documents administratifs ou à distribuer. Le long de la fenêtre, on trouve une table avec une machine à café, un espace café-thé et une bouilloire. On remarque également trois meubles distincts de rangement : deux sont utilisés pour les dossiers des élèves et le dernier pour des rangements essentiels à tous et accessibles par tous. On peut y trouver des feutres pour le tableau, une trousse à pharmacie, des blouses pour les cours de physique-chimie (Annexes 23, 24 & 25).

Sur l'un des murs, on trouve également un grand tableau blanc où sont rédigées par l'équipe de vie scolaire les informations importantes, comme les professeurs absents, les dates à ne pas manquer. On trouve encore une fois une table et une chaise pour les élèves qui doivent attendre dans la vie scolaire et qui ne se sentent pas bien. Un

réfrigérateur se trouve à côté de la table pour y stocker les poches de glace. On remarque dans cet espace un coffre accessible à tous, qui est utilisé pour ranger les affaires perdues. Dans ce lieu, on trouve également trois portes : deux qui mènent aux bureaux des CPE et une pour l'entrée. On voit donc beaucoup de passages au sein de cet espace.

Au sein de cette vie scolaire, sur les murs, on prend conscience que les AED ainsi que les élèves ont pris possession des lieux : avec une exposition d'une œuvre réalisée par une élève, un grand nombre d'affiches informatives, de dessins et de petits mots. La vie scolaire est un lieu important pour les AED. Le projet d'arts plastiques est sous forme de fresque murale. En effet, au sein de l'établissement, on trouve une section de Science Technologique du Design et des Arts Appliqués (STD2A). Une des élèves du niveau de terminale a ainsi décidé d'investir l'espace de la vie scolaire pour l'habiller et le rendre plus agréable (Annexe 26).

Lors de la description de cet espace, on peut remarquer différents points de vigilance que l'on pourra interroger par la suite. Dans un premier temps, la circulation des élèves, mais aussi des usagers dans cet espace, est une problématique. Comment le CPE imagine, comprend et utilise ces circulations dans cet espace de vie scolaire ? Dans un second temps, on interroge aussi, avec cette description, l'aménagement des bureaux de la vie scolaire pour les personnes en situation de handicap et, par là, une question d'inclusion. Cependant, les usages de cet espace sont pluriels, autant pour les Assistants d'Éducation, pour les CPE que pour les élèves. Lors du stage, j'ai pu interroger les différents acteurs sur cet espace.

3.2 Regards croisés des acteurs au sein du lycée général et technologique urbain

3.2.1 Point de vue des CPE

En ce qui concerne le service de vie scolaire, l'équipe accueille un nouveau CPE qui vient d'avoir le concours, un CPE qui part à la retraite à la fin de l'année et une CPE qui est à mi-temps (elle partage son mi-temps avec un lycée professionnel). Lors de discussions avec les CPE de l'établissement, ils disent partager le même avis sur la vie scolaire de l'établissement. Ils persistent à dire que la vie scolaire est grande, agréable et lumineuse.

Malgré cela, certains usages ne sont pas optimaux. Comme le précise un CPE pendant un entretien indirect, il nous dit ainsi : « La vie scolaire est grande et lumineuse, mais il lui manque quelque chose pour la rendre plus agréable pour tous les acteurs. Je ne sais pas quoi, mais je trouve qu'elle n'est pas pratique pour tous les usages que l'on y fait au quotidien ». À partir de ce postulat, il est intéressant de questionner les usages des AED dans cet espace de vie scolaire.

3.2.2 Point de vue des AED

À propos des Assistants d'Éducation (AED), l'équipe se compose de huit AED avec un Assistant d'Éducation TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) à plein temps, de deux assistantes d'éducation à trois-quart temps et de cinq AED à mi-temps. De plus, le service est renforcé par un service civique qui complète l'équipe sur certaines tâches. Il s'occupe plus particulièrement de prévenir le décrochage scolaire et d'accompagner l'aide aux devoirs. En interrogeant les AED sur « comment vous trouvez cet espace de vie scolaire ? », les réponses sont toutes allées dans le même sens. L'espace de vie scolaire est beau, grand, chaleureux et agréable.

Cependant, les Assistants d'Éducation sont du même avis sur les questions de l'intimité et de l'organisation de l'espace. En effet, l'une des AED qui y travaille à trois-quart temps dit alors : « Il nous manque un vrai espace pour se poser dans l'espace sans être vue de tous les côtés. Le fait d'avoir une grande vitre qui donne sur le couloir nous permet de surveiller et vérifier quels élèves traînent dans les couloirs, mais nous bloque lorsqu'on veut être un peu plus tranquilles. De plus, il manque un coin juste pour que l'on puisse ranger nos affaires personnelles en arrivant ». On peut ainsi remarquer que les AED ne sont pas en totale concordance avec les pratiques. Il faut également interroger les élèves sur les aménagements et les usages de cette vie scolaire.

3.2.3 Point de vue des élèves

Lors de l'observation de cet espace de vie scolaire, on a pu interagir avec l'élève de terminale qui a réalisé la fresque au sein de la vie scolaire. Cette élève nous dit ainsi que

l'espace lui convient, que tous les élèves sont vus en arrivant dans l'espace et que tout l'espace est à la bonne hauteur, surtout l'espace du bureau. Un des avantages de la vie scolaire est qu'elle peut être vue depuis le portail d'entrée du lycée. Elle nous dit ainsi : « Si le matin en arrivant on voit le bureau allumé, on sait que l'on peut aller à la vie scolaire, cela rend les choses très pratiques à la place de monter pour rien ». Le seul inconvénient de cet espace, selon l'élève, est qu'il n'y a pas d'endroit agréable et accessible à tous pour attendre. En questionnant l'élève, on s'est rendu compte que les seuls aménagements qu'elle voudrait modifier concernent l'attente dans cet espace.

3.3 Les projets qui pourraient aboutir dans la vie scolaire du lycée général et technologique

Au sein de cette vie scolaire, ce ne sont pas des projets qui devraient voir le jour, mais plutôt des réorganisations et de petits aménagements de l'espace. En fait, l'espace de la vie scolaire évolue également en fonction des usages selon les différentes équipes d'AED et de CPE. On peut également voir que l'aménagement de l'espace actuel de la vie scolaire n'est pas comparable avec l'espace de la vie scolaire en début d'année. L'espace s'est modifié, a évolué en fonction des besoins des élèves, des AED et des CPE pour convenir au mieux à tous.

Grâce à la description de cet espace de vie scolaire, mais également aux points de vue des différents acteurs, on prend conscience que les problématiques et les usages des usagers ne sont pas semblables. Cependant, l'espace est vécu comme oppressant dans cet établissement également. Les CPE subissent cet espace dans lequel ils travaillent, ce qui rend paradoxal leur usage de l'espace de vie scolaire.

4. Bilan de l'analyse exploratoire

Après avoir observé deux vies scolaires, nous pouvons nous accorder sur le fait que les usagers n'ont pas les mêmes besoins d'aménagements de leurs espaces de vie scolaire. En effet, les vies scolaires du premier lycée, même en étant plus nombreuses, sont au total plus petites que la vie scolaire du lycée général et technologique. De ce fait, les besoins et les usages de l'espace ne peuvent pas coïncider. Malgré cela, la vie scolaire du second établissement questionne les attentes et les besoins des différents usagers qui n'utilisent pas l'espace de la même façon.

Les CPE des deux établissements que nous avons interrogés sont conscients que les espaces dans lesquels ils évoluent ne sont pas conformes à leurs attentes ni à leurs besoins. Cependant, ils continuent de travailler dans ces espaces qui sont les leurs.

Un des premiers résultats de cette analyse exploratoire est de se rendre compte qu'il y a un rapport subi à l'espace scolaire alors même que c'est un lieu important. Deuxièmement, les opinions et les attentes des usagers concernant l'aménagement de l'espace de vie scolaire ne coïncident pas toujours avec la façon dont ils s'en servent au quotidien. Nous chercherons à comprendre ces écarts grâce à différentes techniques d'investigation.

Cette analyse exploratoire nous a permis de nous questionner quant à l'usage de l'espace de la vie scolaire dans le lycée général rural ainsi que dans le lycée général et technologique urbain. On peut ainsi se demander quel travail les CPE produisent alors qu'ils subissent l'espace dans lequel ils évoluent. Cela met en relief la question du bien-être des personnels et des usagers, mais aussi un conflit moteur de l'activité des CPE.

Cet espace devient alors paradoxal parce que le CPE le vit avec une double contrainte : d'une part, en raison de son obligation de travailler dans l'espace de la vie scolaire et, d'autre part, parce qu'il subit cet aménagement de l'espace. Ce lieu contraint reste un centre névralgique de l'activité du CPE en raison des différents usages et des différents acteurs qui le partagent. On remarque ainsi, dans l'analyse exploratoire, une grande différence entre le prescrit et le réel qui s'explique notamment par la complexité du lieu en tant que carrefour de l'établissement.

Pour exposer la différence entre le prescrit et le réel dans ces deux vies scolaires et le rôle du CPE dans ce lieu, nous réaliserons ainsi des entretiens semi-directifs. Nos entretiens tenteront alors de répondre à la question suivante : Comment l'espace de la vie scolaire est-il adapté par les CPE afin de favoriser une bonne dynamique d'accueil pour tous face à cet espace paradoxal et éloigné des prescriptions ?

L'analyse exploratoire nous permet également de justifier la continuité de la recherche. Afin de recueillir les données pour ce mémoire, nous avons décidé de nous diriger vers une observation détaillée de l'activité et une analyse de l'activité grâce à des entretiens semi-directifs. Cette investigation va ainsi être réalisée dans les établissements que nous avons interrogés précédemment.

L'observation minutieuse de l'espace de vie scolaire va se faire pendant le temps de la récréation. En effet, c'est durant ce temps non scolaire que la rencontre du public d'élèves et du CPE s'effectue le plus. C'est un temps que nous avons pu observer pendant l'analyse exploratoire. Nous avons alors constaté des activités simultanées durant ce temps de récréation.

Nous pourrons ainsi observer quels sont les déplacements des élèves dans cet espace. Comment s'approprient-ils l'espace de vie scolaire ? Cela nous permettra aussi d'observer les fonctions du CPE dans cet espace donné. Nous pourrons ainsi décrire l'activité des acteurs (CPE et élèves) dans les vies scolaires sur un temps très condensé qu'est celui de la récréation.

Par la suite, l'entretien semi-directif va nous permettre de revenir sur la gestion du CPE de l'espace de vie scolaire en nous questionnant notamment sur l'accueil des élèves. Il est important de questionner l'analyse de l'activité car la vie scolaire est un terme polysémique. Elle représente ainsi le temps hors de la salle de classe, l'espace de la vie scolaire et une équipe éducative dans laquelle le CPE a une place importante. Lors de ce recueil de données, nous axerons nos recherches sur la vie scolaire comme espace. On questionnera ainsi, d'une part, l'activité multiple qui se déploie dans un moment très concentré avec beaucoup de densité et, d'autre part, les usages et l'aménagement de l'espace de vie scolaire.

5. Présentation de la méthodologie

5.1 Techniques d'investigations

Afin de réaliser notre étude empirique et en partant de notre analyse exploratoire, nous allons réaliser dans un premier temps une observation précise d'un temps donné. Nous allons établir une grille d'observation détaillant tout ce qui se passe pendant une récréation dans l'espace de la vie scolaire. On étudiera ainsi comment le CPE gère cet espace pendant ce temps-là. Comment les élèves se saisissent-ils de ce lieu ? Quels sont les aménagements de l'espace qui gênent le travail ? Cette observation va ainsi être réalisée dans les deux établissements de l'étude exploratoire afin de rester dans une continuité. Celle-ci s'effectuera pendant le temps de la récréation afin de voir et de comprendre les enjeux de l'espace de vie scolaire pour le CPE et pour les élèves. À la suite de cette observation, nous mènerons un entretien semi-directif avec les CPE des deux établissements. Nous reviendrons alors sur ce qu'il s'est passé durant le temps de la récréation. Comment les CPE ont-ils agi ? Avaient-ils conscience de leur gestion de l'espace ? Comment pensent-ils l'espace de la vie scolaire durant ce temps ?

5.2 Recueil de données

La première méthodologie de recueil de données va s'appuyer sur de l'observation détaillée à partir d'une grille d'observation. Nous avons choisi comme mode d'observation, l'observation participante en tant qu'observateur (A.M. Arborio et P. Fournier, *L'observation directe*, 2005). Cette modalité d'observation permet de participer à une situation réelle, qui est dans le cas présent, le temps de la récréation. Le statut d'observateur sera incognito afin de favoriser la participation de tous les acteurs. On pourra ainsi observer le CPE dans sa manière d'agir et de travailler, sur un instant donné. L'instant choisi est le temps de la récréation car on y voit un accueil et une circulation des élèves dans le lieu. Ce temps précis de la récréation est choisi car c'est un moment ancré dans le réel et qui peut être très diversifié. La grille d'observation viendra ainsi étayer et détailler l'usage de la vie scolaire par les différents acteurs en questionnant l'accueil dans l'espace, l'attente, l'usage et les activités déployées. On s'accordera à observer autant le verbal, le para-verbal que

le non-verbal, autant chez les élèves que chez les CPE. On pensera à questionner aussi les activités simultanées au sein de l'espace de vie scolaire.

GRILLE D'OBSERVATION		
	Ce que je vois des élèves	Ce que je vois du CPE
Thématique 1 : La circulation : Comment les personnes vont et viennent ? Quels sont les déplacements dans cet espace? Par où ils rentrent ? Par où ils sortent ?		
Thématique 2 : L'attente : Où les élèves attendent ? Comment sont-ils mis en attente ?		
Thématique 3 : La réception : Comment sont-ils accueillis ? Y a t-il un traitement immédiat des acteurs ?		
Thématique 4 : Les activités déployées :		

Comment les acteurs s'approprient l'espace ? Quels sont les aménagements de la vie scolaire ?		
Thématiques 5 : Les activités simultanées Quels sont les activités simultanées que l'on aperçoit ? Est -ce que c'est activités simultanées dérangent le travail ?		

Tableau 3 – Grille d'observation

La deuxième méthodologie va s'accentuer autour de la réflexion de ce qui a été vu et fait, sans tirer de conclusion hâtive de la situation. On revient ainsi sur la situation pour comprendre quels sont les enjeux autour de ce temps de récréation. Comment le CPE représente-t-il l'espace de la vie scolaire dans ses besoins et actions ? Est-ce que l'aménagement permet des échanges discrets ? Est-ce un espace confortable ? On rend ainsi compte du type d'observation fait en rapportant des informations sur la contextualisation sociale et spatiale. Nous formulerons des hypothèses que nous confirmerons ou non pendant l'entretien suivant.

Le dernier temps de ce recueil de données sera ainsi l'entretien semi-directif. En revenant sur ce qu'il s'est passé pendant l'observation précédente avec les CPE, nous reviendrons sur ce qui s'est passé pendant ce temps-là, sur sa pratique de l'activité et les questionnements que cela soulèvent en l'appuyant avec les observations précédentes. On fera une description de toute l'activité déployée par le CPE. On essaiera aussi de

comprendre la place et la préoccupation qui entourent l'aménagement de l'espace de vie scolaire, en questionnant la satisfaction de cet espace par rapport à l'accueil des élèves, les modifications possibles et voulues, et en les comparant entre le prescrit et le réel.

Cette démarche permet notamment le questionnement par la rencontre avec l'autre. Nous devons ainsi nous « placer mentalement dans un contexte de découverte » (Coenen-Huther, 2001, p. 33). L'entretien est une rencontre, un temps d'échange avec un certain nombre d'inconnues inhérentes au fait qu'il s'agisse d'un processus interlocutoire et non d'un simple prélèvement d'informations. Malgré le fait que l'entretien se base sur l'observation du temps de récréation, nous pouvons imaginer et faire des hypothèses de questions qu'il serait intéressant de poser durant l'entretien semi-directif. De plus, il est intéressant de travailler et de réfléchir sur la posture et le ton employés par les CPE lors des entretiens. Ainsi, on portera une attention durant l'observation et l'entretien aux postures verbales, non verbales et para-verbales.

Questions :	Réponses :
Comment vous-êtes vous senti durant cette récréation ?	
Avez-vous conscience de votre place dans la vie scolaire (le lieu) durant la récréation ?	
Pour vous, est-ce que la vie scolaire correspond à vos besoins, à ceux des AED et à ceux des élèves ?	
Si vous pouviez changer la vie scolaire qu'est ce que vous mettriez en place ?	

Quels sont les aménagements qui vous correspondent ?	
Quels sont les aménagements de l'espace qui ne vous correspondent pas ?	

Tableau 4 – Grille d'entretien

Toutes les questions formulées dans cette grille pour l'entretien semi-directif sont des questions générales. En effet, l'entretien semi-directif se basant sur une observation détaillée, nous ne pouvons pas formuler les questions précises que soulèvera cette observation. Cependant, nous avons énoncé ici des questions générales auxquelles nous aimerions avoir des réponses durant l'entretien. Ces interrogations sont basées sur l'analyse exploratoire et la partie théorique du mémoire, afin de répondre au mieux à ces problématiques d'espace paradoxal et subi.

5.3 Traitements des données

Afin de traiter les données, nous avons dû utiliser différentes techniques pour chaque méthode d'investigation.

Dans un premier temps, pour l'observation détaillée des temps de récréation au sein des deux espaces de vie scolaire, nous avons remarqué, après avoir récolté les données, des points communs et des différences au sein de la grille d'évaluation précédemment réalisée, en les listant sur une feuille vierge. Aussitôt cette étape réalisée, nous avons construit des questions autour de ces points de différences et de convergences afin d'adapter nos questions pour l'entretien semi-directif et qu'il se déroule en s'appuyant sur les observations précédentes.

Dans un second temps, pour les deux entretiens semi-directifs que nous avons réalisés, les techniques de traitement étaient semblables. Pendant les entretiens, nous avons pris des notes pour échanger avec les CPE et relever les points importants à développer dans la suite de ce mémoire. Nous avons ensuite utilisé un outil pour transcrire les entretiens. Après vérification des deux transcriptions, nous avons présenté les résultats des observations avec analyse ainsi que les résultats des entretiens avec analyse également. Enfin, pour la présentation des résultats, nous avons comparé les prescriptions précédentes aux réalités que nous avons pu observer et analyser dans les établissements.

6. Présentation et analyse des résultats

6.1 Présentation et analyse des résultats de l'observation

6.1.1 Présentation de l'observation

6.1.1.1 Observation de la vie scolaire du lycée rural

Grâce à la grille d'observation que nous avons précédemment construite, nous avons pu réaliser une observation détaillée du temps de la récréation dans le lycée rural. Cependant, le lycée étant divisé en deux vies scolaires, nous avons dû réaliser deux temps d'observations au sein des deux espaces. Voici un résumé de l'observation détaillée.

GRILLE D'OBSERVATION		
	Ce que je vois des élèves	Ce que je vois du CPE
Thématique 1 : La circulation : Comment les personnes vont et viennent ? Quels sont les déplacements dans cet espace ? Par où ils rentrent ? Par où ils sortent ?	Dans la vie scolaire du haut, les élèves sont obligés d'attendre en file indienne. Ils se bousculent pour rentrer et sortir de l'espace. Ils sont obligés de venir un par un, l'espace ne permet pas d'accueillir plusieurs élèves à la fois. Dans la vie scolaire du bas, les élèves attendent dans le couloir. Ils peuvent rentrer et sortir sans déranger les personnes qui attendent. Ils ont directement accès au bureau de l'Assistant d'Éducation. Les élèves rentrent et sortent par les mêmes portes.	Lorsque le CPE est dans vie scolaire du haut, il reste derrière le bureau n'ayant aucune possibilité de passer de l'autre côté sinon se retrouve bloqué avec les élèves qui attendent. Dans l'espace du bas, le CPE peut plus circuler dans l'espace ayant plus de profondeur. On peut ainsi voir des mouvements de va et vient durant le temps de la récréation pour aller au poste ordinateur, au tableau d'information, en revenant pour parler aux élèves devant le bureau de l'AED.

Thématique 2 : L'attente : Où les élèves attendent ? Comment sont-ils mis en attente ?	Les élèves attendent pour aller dans les vies scolaires dans les couloirs d'accès, ce qui peut ainsi boucher la circulation des autres élèves durant la récréation. Ils sont mis en attente en ligne. La majorité des élèves s'agglutine dans les couloirs, ce qui perturbe la circulation dans le lycée lors des intercours.	Le CPE pendant le temps de la récréation demande aux élèves de se ranger les uns derrière les autres pour attendre leur moment de passage au sein de la vie scolaire.
Thématique 3 : La réception : Comment sont-ils accueillis ? Y a-t-il un traitement immédiat des acteurs ?	Les élèves se présentent devant l'AED avec des formules de politesse. Les AED étant seul dans chaque vie scolaire, (1 AED par vie scolaire pendant la récréation), le contact entre les élèves et l'AED est direct une fois l'attente finie. Les élèves ne peuvent pas bouger ou se déplacer dans l'espace sauf dans la vie scolaire du bas pour récupérer les objets trouvés.	Le CPE accueille l'élève une fois, l'attente de celui-ci finie. Les élèves venant un par un, on ne trouve pas plusieurs demandes en simultané. Lorsque le CPE est dans la vie scolaire du haut, il se met à un poste ordinateur directement. Lorsque celui-ci est dans la vie scolaire du bas, il se met plus dans l'espace entre un des bureau et le tableau. Il a ainsi une meilleure vision de tout ce qu'il se passe dans l'espace de la vie scolaire.

Thématique 4 : Les activités déployées : Comment les acteurs s'approprient l'espace ? Quels sont les aménagements de la vie scolaire ?	Lorsque les élèves sont en vie scolaire, celle du haut ou celle du bas, durant la récréation, ils ne viennent quasiment que pour réguler leurs absences. Les élèves s'approprient peu l'espace circulant tous dans le même sens, attendant au même endroit. Peu d'acteurs viennent dans la vie scolaire. Les AED vont directement dans la salle des professeurs pour avoir des informations non l'inverse. Les bureaux sont à la hauteur de tous les élèves.	Le CPE est un acteur à part entière de l'espace de vie scolaire. Il rencontre peu d'acteurs dans cet espace, mise à part les élèves et AED. Les professeurs, professeur documentaliste et membre de la direction ne sont pas très présent dans cet espace. Le CPE ne prend pas d'initiative quand à l'aménagement actuel de l'espace.
Thématiques 5 : Les activités simultanées Quels sont les activités simultanées que l'on aperçoit ? Est-ce que c'est activités simultanées dérangent le travail ?	Le flux d'élèves voulant venir dans chaque vie scolaire pendant la récréation est important. Cependant, les élèves ont bien intégré l'attente nécessaire avant la prise en charge par les AED et le CPE. Dans la vie scolaire du haut, l'AED étant seul dans l'espace avec le CPE, doit se mettre d'accord afin de ne pas se percuter, dû à la limite de l'espace. Dans la vie scolaire du bas, ils circulent librement sans déranger l'autre permettant ainsi de travailler en simultanée.	Le CPE recevant les élèves un à un n'est pas dérangé par les multiples questions des autres élèves. Cependant, il doit gérer le flux d'élèves voulant atteindre l'espace pour un renseignement, une question. Cela peut empêcher la concentration, avec le bruit émanant des couloirs.

6.1.1.2 Observation de la vie scolaire du lycée urbain

Au sein du lycée urbain cette fois-ci, nous avons pu réaliser l'observation sur le temps de la récréation d'un matin. À ce moment précis, on pouvait voir deux Assistants d'Éducation, plus la CPE s'occuper des élèves.

GRILLE D'OBSERVATION		
	Ce que je vois des élèves	Ce que je vois du CPE
Thématique 1 : La circulation : Comment les personnes vont et viennent ? Quels sont les déplacements dans cet espace ? Par où ils rentrent ? Par où ils sortent ?	Les élèves rentrent sans toquer dans le bureau, et rentre directement dans l'espace et vienne soit s'accouder au comptoir de l'entrée de l'espace de vie scolaire. En attendant d'être pris en charge par les AED, ils font la queue dans le sas ou couloir, ils s'adosent au mur, à la table et au bureau. Les élèves arrivent par le même endroit de la où ils sortent. Au sein de l'espace de vie scolaire, les élèves circulent librement pour aller chercher, prendre des objets dans l'armoire, au sein du frigo ou pour récupérer les blouses de physique-chimie. Les élèves ne dépassent que très rarement la « limite » entre le bureau et l'espace d'accueil.	La CPE durant le temps de la récréation reste derrière le bureau de la vie scolaire. Elle bouge uniquement pour aller sur les postes d'ordinateur. Il reste en position fixe. Si le CPE n'est pas derrière le bureau de la vie scolaire il est au niveau de la porte du couloir, pour gérer le flux d'élèves arrivant au sein de la vie scolaire. La CPE que j'ai observé, à son bureau de l'autre côté du couloir de la vie scolaire. Elle vient de la porte numéro 2. Les seuls personnes qui utilisent cette porte sont les CPE, AED et professeurs durant. Les élèves ne passent pas et n'ont pas le droit de passer par la.

Thématique 2 : L'attente : Où les élèves attendent ? Comment sont-ils mis en attente ?	Les élèves attendent dans le sas. L'espace d'attente n'est pas aménagé pour une configuration d'attente. Les élèves s'appuient sur tout le mobilier pour signifier leur attente. De plus, si la file d'attente est grande cela peut créer un embouteillage dans le couloir centrale de l'étage. Les élèves sont amenés, par les AED, à se mettre en file d'attente, pour une égalité de traitement et pour accorder à tous les élèves une confidentialité et un moment propice à la discussion entre l'AED et l'élève.	Lorsque la CPE gère le temps de la récréation, les élèves sont plus à l'écoute des commandes données et ne rentre pas tous en même temps dans l'espace de la vie scolaire. Les élèves s'appuient également sur tout le mobilier pour signifier leur attente au sein de l'espace de vie scolaire. De plus, la CPE gère le flux d'élèves en demandant aux élèves accompagnateurs de sortir de la file d'attente pour désengorger le flux de personne au sein de la vie scolaire.
Thématique 3 : La réception : Comment sont-ils accueillis ? Y a t-il un traitement immédiat des acteurs ?	Les élèves une fois devant le bureau des AED sont accueillis avec les formules de politesse nécessaire. On peut alors entendre les AED dire « Bonjour, en quoi je peux t'aider ? ». Si les élèves demandent à accéder à une partie de la vie scolaire pour les blouses de chimie ou pour des feutres de tableau, les AED disent alors aux élèves « Bien sûr tu peux y aller ». Les élèves sont libres dans l'espace qui leur est donné.	La CPE signifie à chaque élève que c'est son tour soit en le montrant, soit en faisant un geste de tête, soit en disant « C'est à qui ? », « Qui est le suivant ? ». Les élèves se saisissent de cet instant. La CPE n'ayant pas toutes les réponses aux questions des élèves, soit demande aux AED, soit le renvoie à revenir plus tard dans la vie scolaire.

Thématique 4 : Les activités déployées : Comment les acteurs s'approprient l'espace ? Quels sont les aménagements de la vie scolaire ?	Les acteurs, les élèves ou les professeurs, restent factuellement derrière le comptoir de la vie scolaire. Ce comptoir sert d'accueil pour l'espace de vie scolaire. Pour être dans la confidentialité, les professeurs préfèrent se mettre sur le côté de la vie scolaire ou même dans les bureaux des CPE de l'établissement. Les aménagements de la vie scolaire pour gérer les flux n'est pas présent, uniquement par voie orale.	La CPE est une actrice à part entière de l'espace de vie scolaire. Elle s'approprie l'espace. Si besoin, elle peut déplacer les objets et même le mobilier. Par exemple, hors temps de la récréation, elle prends plus la porte d'accès directe à son bureau. Tandis que durant le temps de la vie scolaire, elle reste derrière le bureau et les postes ordinateurs. De même, hors le temps de la récréation, la CPE se permet d'aller du « côté de l'attente » tandis que durant le temps de la récréation cet espace n'est pas le sien.
Thématiques 5 : Les activités simultanées Quels sont les activités simultanées que l'on aperçoit ? Est -ce que c'est activités simultanées dérangent le travail ?	Les activités simultanées dans l'espace de la vie scolaire sont nombreux et viennent des différents acteurs en présence au sein d'un même espace. Le flux d'élèves et de personnels étant dans la même pièce et ayant des interrogations peut déranger le travail des AED au sein de l'espace de la vie scolaire. Les réponses donnaient aux élèves peuvent également être impactées dû au bruit ambiant au sein de l'espace.	Durant le temps de la récréation, on trouve des activités simultanées entre les discussions entre AED et AED, entre AED et élèves, entre élèves et élèves, entre CPE et AED et entre CPE et élèves. Ces activités simultanées sont complexes à prendre en charge dû au bruit qui en ressort. La CPE observé essaie de calmer les choses, cependant avec la diversité de public et d'actions, la tâche est plus complexe, et peu

		largement déranger le travail des CPE, des AED et même le temps accordé pour les élèves.
--	--	--

6.1.2 Analyse de l'observation

Après avoir observé les temps de récréation des deux EPLE, on peut conclure plusieurs points.

Dans un premier temps, la circulation. Dans les deux vies scolaires, la circulation des élèves est un problème dû au manque d'espace au sein du lieu, mais également dans les couloirs qui mènent aux vies scolaires. La circulation est en grande partie guidée par les CPE et AED afin de réduire les circulations multiples dans le même espace. Les déplacements des élèves dans les vies scolaires sont réduits et bloqués par l'affluence de différents acteurs au sein d'un même lieu.

Dans un second temps, l'attente est un sujet de tension pour les CPE au sein de ces espaces. Les deux CPE observées pendant cette récréation sont souvent tendues et se répètent beaucoup quant à la mise en attente des élèves. Les CPE demandent aux élèves de se mettre en ligne, de se "ranger" afin de laisser un accès libre et pour garder un espace de confidentialité lors des entretiens.

La réception des élèves est différente dans les observations que nous avons faites. En effet, nous avons remarqué que les élèves n'étaient pas accueillis de la même façon selon la place qui est réservée pour des entretiens individuels. Dans la vie scolaire du lycée urbain, la prise en charge des élèves est plus immédiate que dans le lycée rural. Selon ce que l'on a pu observer, cela est dû à l'aménagement du ou des bureaux, mais aussi à la vision qu'ont les AED et CPE de la zone d'attente des élèves et des acteurs qui viennent en Vie scolaire.

Les différents acteurs qui travaillent au sein de l'espace se trouvent confrontés à certaines difficultés dues aux différentes activités déployées. Les adultes restent en grande majorité derrière les bureaux qui sont une « barrière » entre eux et les personnes arrivant dans l'espace de vie scolaire. Les activités multiples sont dues au nombre important de personnes et d'acteurs venant dans l'espace de vie scolaire. La taille et, par conséquent, la gestion de l'espace ne se déroulent pas de la même façon et peuvent engendrer une gestion et une présence des acteurs différentes. La place du CPE au sein de l'espace de vie scolaire influe aussi sur la gestion de l'espace pour les AED et les élèves. En effet, lorsque la CPE est dans l'espace de vie scolaire et prend en charge les élèves pour les faire attendre ou échange avec un groupe d'élèves, l'AED a moins d'espace pour échanger avec les élèves. De plus, le volume sonore augmente lorsque le Conseiller Principal d'Éducation est au sein de la vie scolaire durant le temps de la récréation. Cela peut également pousser les élèves soit à se calmer en présence de la CPE, soit à adopter un comportement contraire en voulant prouver une certaine présence dans l'espace occupé. On peut dire que les activités multiples dans les deux vies scolaires que nous avons pu observer dérangent le travail des personnes qui travaillent dans l'espace restreint de la vie scolaire.

Le temps de la récréation était un moment crucial à observer. En effet, ce moment est un temps d'échanges crucial pour les acteurs (CPE, AED, élèves, professeurs) qui prennent le temps de naviguer et de discuter durant ce temps. Les entretiens que nous avons menés par la suite permettent de comprendre le rôle du CPE au sein de l'espace de la vie scolaire.

6.2. Présentation des résultats des entretiens semi-directifs

6.2.1 Présentation des entretiens semi-directifs

6.2.1.1 Résumé de l'entretien dans le lycée rural

Résumé de l'entretien mené avec le CPE du lycée Pierre Bourdieu sur les usages et aménagements de l'espace de vie scolaire observés durant le temps de la récréation :

Questions :	Réponses :
Est-ce que vous avez conscience de votre espace, de la vie scolaire, le lieu, je parle, les bureaux, durant ce temps-là ?	C'est vrai que je ne fais pas particulièrement attention, mais si je dois y réfléchir, je me dis quand même que c'est un espace restreint. C'est un espace où effectivement je ne suis pas très à l'aise parce que je ne peux pas y circuler librement, que les aménagements ne sont peut-être pas les plus adéquats avec la situation. Donc c'est vrai que ce n'est pas le mieux.
Avez-vous conscience de votre place dans la vie scolaire (le lieu)?	Le réaménagement de l'espace devrait résoudre un problème qui s'est accentué au fil des années avec l'augmentation du nombre d'élèves. À l'origine, l'espace vie scolaire et le bureau d'un CPE, situés au rez-de-chaussée, suffisaient pour les 600 élèves du lycée. Aujourd'hui, avec près de 1 000 élèves, cet espace existe toujours, mais un second espace vie scolaire ainsi qu'un bureau de CPE ont été ajoutés à l'étage. Ce nouvel espace, dédié aux élèves de première et de terminale, n'est cependant pas à proximité d'une salle d'étude. De plus, la séparation en deux espaces distincts peut engendrer des dysfonctionnements dans le service de vie scolaire, notamment au niveau de la communication.

Pour vous, est-ce que la vie scolaire correspond à vos besoins, à ceux des AED et à ceux des élèves ?	Actuellement, la réunification en un seul espace stratégiquement placé dans l'établissement s'impose pour assurer le bon fonctionnement du service. L'espace de la vie scolaire du haut ne correspond pas à nos besoins d'aménagements. Les AED se sentent à l'étroit et les élèves détestent attendre dans ce couloir. Cependant, actuellement tous les élèves ne peuvent pas venir dans la vie scolaire du bas, elle ne peut pas accueillir les 1000 que nous avons.
Si vous pouviez changer la vie scolaire qu'est ce que vous mettriez en place ?	Le projet que nous sommes en train de mettre en place est la fusion des deux vie scolaire (celle du haut et celle du bas) avec également le regroupement des bureaux des CPE. Nous travaillons beaucoup dessus parce que cela veut aussi dire « casser » l'espace de permanence pour en créer un nouveau.
Quels sont les aménagements qui vous correspondent ?	Dans l'optique de la fusion des deux espaces de vie scolaire en un seul, nous devrions pouvoir améliorer la qualité de notre travail sur plusieurs aspects essentiels. En premier lieu, la communication entre les AED, les CPE et le service de vie scolaire avec les élèves et les familles sera optimisée. En regroupant tous les acteurs au même endroit, nous favoriserons une communication plus fluide et réduirons les échanges indirects. Ensuite, notre priorité reste évidemment la sécurité des élèves. Avec un espace centralisé, il sera plus simple de les suivre, de gérer leurs retards, absences et demandes spécifiques sans dispersion de l'information. De plus, en leur offrant un point de référence unique pour toutes leurs questions, nous améliorerons leurs conditions d'accueil. Enfin, ces modifications permettront d'augmenter la capacité de la salle d'étude et de réduire la distance avec le service de vie scolaire, rendant ainsi l'encadrement plus efficace. Cela offrira également la possibilité d'utiliser les préfabriqués

	à d'autres fins. Actuellement, les aménagements qui nous satisfont sont les bureaux et l'aménagements de l'espace. Nous avons assez d'espace de rangements, les informations dans les deux vies scolaires sont lisibles et pas éparpillés. La taille et la hauteur des bureaux sont très pratiques.
Quels sont les aménagements de l'espace qui ne vous correspondent pas ?	La taille des locaux n'est pas optimale. Dans la globalité le lycée est trop petit pour accueillir les 1000 élèves. Nous avons une capacité d'accueil de seulement 600 places. Cela crée a fortiori des problèmes de gestion de l'espace. Nous avons été contraint de fabriquer de toutes pièces une deuxième vie scolaire (celle du haut), c'est pour ça qu'elle ne correspond pas à nos besoins.

6.2.1.2 Résumé de l'entretien dans le lycée urbain

Résumé de l'entretien mené avec la CPE du lycée des Arènes sur les usages et aménagements de l'espace de vie scolaire observés durant le temps de la récréation :

Questions :	Réponses :
Comment vous-êtes vous senti durant cette récréation ?	Je me suis bien senti durant cette récréation. C'était une récréation normale avec beaucoup d'interaction en simultanée et beaucoup d'élèves et de professeurs présent.
Qu'est ce que vous entendez par « récréation normale » ?	J'entends par « récréation normale », une récréation avec beaucoup d'échanges entre tous les acteurs de la vie scolaire. D'un côté, on a les élèves qui sont surexcités par les cours et veulent à tout pris leur réponse à leurs questions, connaître leur professeur absent à la seconde et

	réguler leur absence. Ils sont très agité et ne tiennent pas en place lorsqu'on leur demande de rester calme et d'attendre jusqu'à ce que se soit leur tour. D'un autre côté, on a les AED qui sont stimulés de partout entre surveiller ce que font les élèves dans les couloirs, dans l'espace de vie scolaire et aussi répondre aux nombreuses questions des élèves. Enfin, on a les professeurs, qui viennent également durant ce même temps pour régulariser certaines absences lors de l'appel mais aussi discuter soit avec les AED, soit avec nous les (CPE), pour discuter des « cas » d'élèves. La récréation c'est vraiment un moment charnier de la journée.
Et vous, quel est votre rôle dans la vie scolaire durant la récréation ?	Moi, mon rôle dans la vie scolaire est plutôt varié. Quand je suis dans le bureau de la vie scolaire durant les récréations, c'est beaucoup géré les flux d'élèves et les faire attendre pour pas qu'ils rentrent dans le bureau comme un « troupeau », faire en sorte qu'une personne rentre et pas 10 pour la même information. En général, j'en profite pour surveiller le couloir aussi. Ça arrive que j'en profite pour interpellier un élève que je devais voir en entretien, ou pour rappeler à tel élève de réguler ses absences. Cela dépend aussi beaucoup du contexte.
Avez-vous conscience de votre place dans la vie scolaire (le lieu) durant la récréation ?	Je ne fais pas particulièrement attention à la place que j'occupe dans l'espace de la vie scolaire. Mais si je dois y réfléchir, je pense que ma place durant le temps de la récréation, aide l'équipe de la vie scolaire à gérer le flux d'élèves arrivant dans l'espace et je peux également répondre aux professeurs qui arrivent. Ça permet de décharger un peu de travail à l'équipe.

Pour vous, est-ce que la vie scolaire correspond à vos besoins, à ceux des AED et à ceux des élèves ?	Alors, dans un premier temps, je pense que la vie scolaire correspond pas en totalité à mes besoins. Si je dois m'expliquer, je trouve que la vie scolaire n'est pas pensé pour les besoins de tous. La vie scolaire, les AED l'ont aménagé pour qu'elle convienne au mieux à leurs besoins. Mais les besoins des AED ne sont pas tout le temps semblable à ceux des CPE. Personnellement je trouve que ce bureau imposant qui sépare l'espace en deux ou en trois, ne permet pas la confidentialité au sein de l'espace. Je trouve qu'ils manquent vraiment un espace un peu plus au calme pour discuter entre les élèves et les AED sur des questions plus personnels. Au delà de ça, je pense que les entrées et sortis des élèves ne sont pas réfléchis et permettrais de mieux gérer les élèves qui attendent. Pour les AED, je ne pense pas que l'espace leur correspond totalement également. En effet, pour avoir discuter de nombreuses fois avec elles (l'équipe est en grande partie féminine), elle pense qu'il manque d'espace plus conviviale pour les Assistants d'éducation mais aussi un endroit plus accueillant pour les élèves. De plus, lorsqu'elles sont assises sur leur fauteuils derrières les ordinateurs, elles ne voient pas les élèves en entier et cela peut poser des questions de sécurité au sein de l'espace. Pour les élèves, enfin, je ne suis pas sûre que le bureau de la vie scolaire en totalité. Je m'explique, je pense qu'ils s'y sentent bien et en sécurité, parce qu'ils n'ont aucun
--	---

	problème à venir discuter ou décharger leurs émotions dans le bureau. Pour autant, je pense que du côté de l'accueil et de l'attente on pourrait améliorer certaines choses pour que les élèves se sentent peut-être plus accueillis. De plus lors d'une des dernières réunions de direction, la proviseur nous a présenté son projet de dissocier la vie scolaire en créant une vie scolaire au quatrième étage avec un bureau pour un des trois CPE. Nous nous attendions pas à ce projet. Pour moi la vie scolaire tel qu'elle est aujourd'hui doit être réaménager mais ne dois pas ce dissocier. Je suis pas sûre que cela fonctionne. Cependant, je comprend également ce que la chef veut sur la question de la sécurité du quatrième étage et sur le fait d'avoir une présence quotidienne sur cette étage (même si les AED y vont dans la journée). Cela va donc questionner le service et l'espace de la vie scolaire pour nous, pour les AED et pour les élèves. Ce sont des grandes questions à réfléchir selon moi.
Si vous pouviez changer la vie scolaire qu'est ce que vous mettriez en place ?	Si je devais changer la vie scolaire dans sa totalité, je pense que je la ferais plus grande avec un espace plus grand et avec tous les bureaux des CPE joints à l'espace de vie scolaire (ce qui n'est pas totalement le cas ici). Je pense aussi comme je l'ai dit avant, que j'enlèverai ce gros bureau pour des plus petits et plus accessibles à tous. Par exemple, si on a des élèves en fauteuil roulant, avec le bureau que l'on a actuellement, on ne pourra pas voir l'élève. C'est pas très inclusif et ça me dérange. Après niveau, du matériel, je pense que je ferais acheter des caisses de rangement pour plus d'aménagements et de rangements, pour les AED

	surtout.
Quels sont les aménagements qui vous correspondent ?	Les aménagements actuelles qui me correspondent sont le tableau blanc au centre de la vie scolaire, je trouve qu'il est très pratique pour des infos importantes. Tout le monde le regarde en plus, les professeurs, les élèves, les AED et les CPE pour se faire passer des messages c'est pas mal et y a même des petits mots sympas de temps en temps ça fait chaud au coeur. Après en aménagements que j'utilise je dirais l'armoire en accès libre et contrôlé. Cet armoire on s'en sert tous, les élèves, les professeurs et nous, le service de vie scolaire. C'est en ça que je pense que c'est utile, nous ça nous permet de surveiller et de contrôler les usages que les usagers en font.
Quels sont les aménagements de l'espace qui ne vous correspondent pas ?	Les usages que je n'utilise pas du tout, je dirais que c'est la table et la chaise d'attente parce qu'elles sont pas au bon niveau, on voit pas les élèves, ils ne nous voient pas, ça donne envie de s'asseoir sur la table et pas sur la chaise et puis c'est pas confortable.

6.2.2 Analyse des entretiens semi-directifs

Lors des deux entretiens semi-directifs dans les deux établissements publics locaux d'enseignement, nous avons pu remarquer des similitudes ainsi que des différences notables.

Les similitudes entre ces deux lycées sont dues à plusieurs faits distincts. En effet, nous nous retrouvons dans deux lycées d'une envergure similaire accueillant le même nombre d'élèves (tous les deux 1000 élèves). Dans ces deux EPLE, plusieurs CPE doivent gérer en simultané le service de vie scolaire. L'espace de la vie scolaire doit ainsi convenir aux besoins de tous, ce qui en fait une difficulté. Les CPE que nous avons eu la chance d'interroger nous confirment que les espaces qui leur sont donnés ne correspondent pas à leurs besoins. Les espaces sont souvent trop petits et pas assez réfléchis pour un accueil quotidien et constant des différents acteurs dans les bureaux de la vie scolaire. Les CPE se retrouvent ainsi dans un espace réduit et contraint de travailler dans cet espace. Ils subissent alors l'espace de travail. Les interactions et déplacements sont limités dans l'espace indiqué. On peut ainsi dire que l'espace des bureaux de la vie scolaire est un espace subi où les activités se font en simultané, dérangeant ainsi le travail des assistants d'éducation et des conseillers principaux d'éducation.

Dans les deux établissements que nous avons observés et analysés, des projets de réaménagements et de modifications des espaces sont en train de voir le jour. Le lycée rural a pour but de réunir les deux vies scolaires, tandis que le lycée urbain a la volonté de séparer cet espace en deux vies scolaires différentes. Ces aménagements de l'espace répondent à des problématiques plus larges au sein des établissements, sur la sécurité des élèves dans l'établissement et à des questions de communication entre les personnels. Les Assistants d'Éducation du lycée rural ont du mal à communiquer, ce qui rend complexe la circulation des informations des élèves entre les deux espaces de vie scolaire. Cependant, dans le lycée urbain, la problématique majeure est la surveillance des nombreux étages. Le lycée se divise sur sept niveaux différents. En mettant une vie scolaire, plus un bureau pour un CPE au quatrième étage, on permettrait de réguler les déplacements et agissements des élèves au sein des couloirs et d'assurer un meilleur suivi et accompagnement des élèves.

Lors des entretiens, à la question : « Avez-vous conscience de votre place dans la vie scolaire (le lieu) durant la récréation ? », les deux CPE interrogées ont répondu en disant que ce n'était pas une question qu'elles envisageaient. Quelle est leur place dans la vie scolaire durant un temps précis n'est pas une problématique durant le temps de la récréation. Ce temps-ci n'est pas réellement réfléchi par les deux CPE observés, mais plutôt vécu comme un moment d'urgence qui réunit plusieurs activités simultanées. Par conséquent, la question de l'aménagement de l'espace par les CPE comme mission d'aménager l'espace de la vie scolaire pour le bien-être physique et psychique des élèves, des AED et des CPE n'est pas une priorité. En réalisant les projets de réaménagements, la question est interrogée, mais pas au quotidien. Dans la vie scolaire du lycée urbain, ce sont les AED qui ont aménagé la vie scolaire de la sorte, tandis que dans le lycée rural, ce sont les CPE.

La dernière similitude que nous avons analysée pendant ces deux entretiens est la question de la formalisation et de la mise en attente des élèves par les CPE. En effet, cette tâche est souvent réalisée par les CPE qui se permettent de sortir de derrière le bureau, de se déplacer, de mettre les élèves dans une sorte de rang, plus ou moins organisé. Cela permet par conséquent aux assistants d'éducation d'être plus concentrés par l'échange avec l'élève plutôt que de se concentrer sur les bruits venant de la file d'attente, tout en écoutant l'élève qui vient demander un renseignement, tout en travaillant sur l'ordinateur pour donner une réponse rapide à l'élève. Cette mise en attente des élèves permet également aux CPE de visualiser les élèves venant dans la vie scolaire, pouvant ainsi en profiter pour échanger avec certains sur des questions d'absentéisme ou d'échange plus simple.

La réalisation d'entretiens au sein de deux équipes de vie scolaire nous démontre bien les différences entre deux établissements. L'espace physique de la vie scolaire se révèle un facteur déterminant qui influence le déroulement des échanges, mais aussi la nature des interactions et les acteurs impliqués. Cela met également en lumière une problématique de communication potentiellement complexe entre les équipes et les Conseillers Principaux d'Éducation (CPE).

Dans le premier entretien, l'échange se fait dans un établissement qui se divise en deux vies scolaires différentes à des étages différents. L'environnement quotidien et professionnel de cet espace de travail conditionne les interactions entre les personnes, rendant ainsi complexe le travail en équipe étant situé dans deux espaces distincts. Les préoccupations du CPE et des AED ne sont pas les mêmes selon leur poste et l'étage occupé. La perception des difficultés de communication entre les équipes et avec les CPE peut également varier en fonction de leur position et de leur expérience directe. À l'inverse, dans le second entretien (le lycée urbain), les acteurs du service de vie scolaire sont au même étage, dans le même espace de travail. Cela permet une coordination et une fluidité dans la transmission des informations au sein de l'espace et entre les acteurs.

Une différence notable réside dans la nature des acteurs qui interviennent dans les Vies Scolaires respectives. Selon l'étage et les fonctions, les interlocuteurs habituels (enseignants, élèves, parents, autres personnels) peuvent ne pas être les mêmes. Par conséquent, les exemples concrets et les anecdotes partagées lors des entretiens peuvent illustrer des problématiques spécifiques à chaque "pôle" de l'équipe. Cette hétérogénéité des acteurs rencontrés au quotidien enrichit la diversité des perspectives, mais complexifie également la construction d'une vision d'ensemble partagée.

La distance physique induit inévitablement des défis en termes de communication. Les informations peuvent circuler différemment, les non-dits peuvent s'installer plus facilement, et la coordination des actions entre les deux parties de l'équipe peut s'avérer plus laborieuse. Lors des entretiens, ces difficultés transparaissent dans la manière dont les collaborateurs évoquent les échanges avec leurs collègues de l'autre étage et avec les CPE. Les frustrations liées au manque d'information, aux malentendus ou aux délais de réponse peuvent être plus prégnantes.

L'espace physique n'est pas neutre et influence profondément les expériences et les perceptions des acteurs. La diversité des acteurs fréquentant les différentes Vies Scolaires enrichit les points de vue, mais souligne la nécessité d'une communication fluide et efficace pour surmonter les obstacles inhérents à cette organisation. Comprendre ces différences est crucial pour les responsables, notamment les CPE, afin d'adapter leur approche managériale et de favoriser une cohésion d'équipe malgré la distance et la diversité des postes.

7. Discussion des résultats

Dans cette partie, nous allons discuter et analyser la différence entre les prescriptions et les réalités vues et vécues durant nos recueils de données. Nous allons ainsi décrire les activités sur plusieurs points : l'aménagement de l'espace entre prescrit et réel, la mission du CPE d'aménager l'espace de vie scolaire, la vie scolaire comme centre névralgique de l'EPL, l'aménagement de l'espace de vie scolaire pour un climat scolaire serein et enfin l'aménagement de l'espace pour les Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers.

Les aménagements de l'espace de vie scolaire entre prescrit et réel

Pour les aménagements de l'espace, on peut observer de nombreuses différences entre le prescrit et le réel. Les attentes et les points de vigilance spécifiques à l'espace selon le bâti scolaire sont bien différents de la réalité. Dans les prescriptions, il est prévu un éclairage naturel impératif pour tout local accueillant un poste de travail, ainsi qu'une occultation des espaces de réunion. Pour l'acoustique, un certain niveau de confidentialité doit être respecté avec un traitement acoustique différent entre la zone d'accueil et les espaces de travail. En ce qui concerne le mobilier et les aménagements de l'espace de vie, il est prescrit (toujours selon le Bâti Scolaire) une banque d'accueil accessible aux personnes à mobilité réduite, un bureau, des chaises, un espace d'attente équipé d'assises et un tableau d'affichage. Les temps d'accueil sont décrits comme des temps « d'échanges courts ou de rendez-vous entre personnels de la vie scolaire et autres acteurs internes/externes ». Il est spécifié également le besoin d'avoir au sein de cet espace des meubles de rangement et des zones d'affichage afin de ranger et d'organiser tout le travail administratif des CPE et AED. L'espace de la vie scolaire est aussi décrit : il doit alors faire entre « 12 à 14 m² par bureau individuel, et 6 m² par personne pour un bureau partagé, 10 m² pour la banque d'accueil côté circulation et 15 m² côté espace de travail, ce dimensionnement étant adapté suivant la configuration des locaux, avec une hauteur minimale sous plafond égale à 2,50 m ».

Dans la réalité du premier établissement, le lycée rural, les deux vies scolaires n'ont pas tous les attendus prescrits par le guide du Ministère de l'Éducation Nationale. En effet, les

réunions, même de service, ne se font pas au sein de la vie scolaire, ne possédant pas l'espace requis pour réunir l'équipe de vie scolaire autour d'une table. Les élèves attendant dans le couloir ou dans l'espace direct de la vie scolaire, la confidentialité entre la zone d'accueil et les espaces de travail n'est pas respectée. L'espace d'attente n'est pas réfléchi, on ne trouve pas de chaise, pas de bureau, rien pour patienter. Les élèves restent debout dans les couloirs en attendant leur tour. La réalité autour de l'espace de la vie scolaire est bien autre : la vie scolaire du rez-de-chaussée ne fait que 20 m² pour deux postes informatiques, et celle du premier étage, quant à elle, ne mesure que 13 m² toujours pour deux postes informatiques.

Dans la réalité, le second lycée, le lycée urbain, n'est pas non plus en accord avec les prescriptions ministérielles. Sur le terrain, la vie scolaire n'est pas conforme à ces prescriptions. En effet, on ne trouve pas d'espace de réunion pour toute l'équipe de la vie scolaire. Lors des réunions de service, l'équipe est éparpillée dans tout l'espace, debout ou assise, mais ce n'est pas un temps formel au sein de l'espace. De même que dans le premier établissement, la confidentialité entre les espaces d'attente et l'espace de travail des Assistants d'Éducation n'est pas respectée. Les élèves attendent pour la plupart au sein de l'espace direct de travail des AED. Comme nous avons pu le constater lors de l'observation du temps de récréation, mais aussi lors du stage de pratique accompagnée, le bureau des assistants d'éducation n'est pas conforme à la réglementation pour les personnes à mobilité réduite, limitant ainsi leur accès à cet espace de travail. A contrario, l'espace d'attente des élèves est un peu plus réfléchi et construit : on peut observer une table et une chaise servant à cet usage, mais limitant cependant l'attente de plusieurs élèves en simultané. Cette attente se fait, de plus, à seulement un mètre de l'espace d'accueil, forçant les activités simultanées au sein d'un même espace. De plus, l'espace de vie scolaire n'est pas suffisant selon les besoins. La vie scolaire mesure 30 m², contre 10 m² préconisés par bureau individuel.

Les prescriptions et la réalité du terrain au sein des deux établissements observés et analysés nous montrent une réelle distinction d'aménagements et d'usages de l'espace. Les espaces réels des vies scolaires ne correspondent pas aux aménagements et mobiliers prescrits par l'Éducation Nationale. On voit une grande différence sur les espaces de réunion, de confidentialité, mais aussi sur l'accueil et l'attente.

La mission du CPE d'aménager l'espace de vie scolaire :

Dans les prescriptions, c'est-à-dire les circulaires de missions du métier de CPE de 1982 et de 2015, la profession et les missions sont décrites. Le conseiller principal d'éducation doit alors assurer des missions d'accompagnement des élèves, de pilotage du service de vie scolaire et de conseil auprès du chef d'établissement. Dans ce cadre, « Les CPE assurent la gestion des espaces et des temps de la vie scolaire des élèves en organisant les temps d'accueil, leurs mouvements d'entrées et de sorties, ainsi que leurs déplacements et leurs circulations au sein de l'établissement y compris dans les zones récréatives, les zones de travail et d'études collectives » (MEN, 2015, p. 1). La gestion des espaces, dont celui de la vie scolaire, est une mission du métier de CPE. De plus, le conseiller principal d'éducation doit exercer ces fonctions dans le cadre de la vie scolaire : « L'ensemble des responsabilités exercées par le CPE se situe dans le cadre général de la vie scolaire » (MEN, 2015, p. 1). Le CPE peut ainsi repenser les espaces scolaires.

Au sein du lycée rural, nous avons pu observer et analyser la CPE dans sa posture professionnelle et dans un champ d'action précis, celui de la gestion de l'espace de vie scolaire pendant le temps de la récréation. Ces observations et cet entretien nous ont démontré que la CPE ne prenait pas conscience de l'espace qui était le sien pendant ces instants. La CPE nous le formulait ainsi : « C'est vrai que je ne fais pas particulièrement attention, mais si je dois y réfléchir, je me dis quand même que c'est un espace restreint. C'est un espace où effectivement je ne suis pas très à l'aise parce que je ne peux pas y circuler librement, que les aménagements ne sont peut-être pas les plus adéquats avec la situation. Donc c'est vrai que ce n'est pas le mieux ». Dans ces espaces de vie scolaire, la CPE peut ainsi se sentir éprouvée face à cet espace pluriel qui doit convenir à de multiples besoins.

Dans le lycée urbain, la place du CPE dans l'espace pendant le temps de la récréation est plus centrée sur le besoin des élèves. Cependant, la CPE n'a, elle non plus, pas conscience de cet environnement durant ce temps-là. Elle dit même : « C'est vrai que je ne fais pas particulièrement attention à la place que j'occupe dans l'espace de la vie scolaire, mais si je dois y réfléchir, je pense que ma place durant le temps de la récréation aide l'équipe de la vie scolaire à gérer le flux d'élèves encore une fois. En arrivant dans

l'espace, je peux également répondre aux professeurs qui arrivent et ça permet de décharger, de désengorger un peu le travail pour l'équipe. Et ça leur permet de répondre peut-être plus vite aussi aux questions des élèves ». Grâce à cet entretien, on peut considérer que la CPE ne porte pas attention à l'espace physique de la vie scolaire dû au nombre d'acteurs en présence au sein d'un même espace et dû aux activités simultanées qui se font dans un même instant.

Le prescrit porte plus attention sur la gestion de l'espace qui, dans les faits, ne peut pas se contrôler dans sa totalité dû aux activités plurielles au sein d'un même espace. La vie scolaire peut être considérée comme une zone récréative servant de temps de détente et de loisir pour les élèves. C'est un espace qui est sous la pleine charge du CPE qui n'en a pas toujours conscience à cause des multiples missions simultanées de ce dernier.

La vie scolaire comme centre névralgique de l'EPL :

La vie scolaire est décrite par des auteures telles que Céline Chauvigné en 2022 ou par Catherine Reverdy en 2020 comme un espace à part entière d'un établissement du secondaire. C'est d'ailleurs un espace que l'on trouve uniquement dans les établissements du secondaire et pas dans le primaire, ni dans le supérieur. Foucault, quant à lui, décrit ce qu'est une hétérotopie. L'hétérotopie est « l'existence symbolique d'espaces autres, au sein d'un espace social donné : "Sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien qu'ils soient effectivement localisables" » (Foucault, 1994, p. 755). Pour Céline Chauvigné, la vie scolaire est un « emboîtement d'éléments additionnels (espaces, sous-espaces, personnes, règles, instances, discours, etc.) » (Chauvigné, 2022, p. 253). La vie scolaire répond à des critères d'hétérotopie car elle assemble, mélange, compose différents lieux et différents usages au sein d'un même espace. Elle est un espace qui représente plusieurs définitions, usages et espaces en même temps. C'est un lieu névralgique d'un établissement du second degré. Selon l'autrice Catherine Reverdy, « La vie scolaire au sens pratique du terme sert souvent de lien entre tous ces espaces dédiés, puisqu'elle se trouve au carrefour de l'ensemble des services d'un établissement, mais aussi des acteur.rices » (2020, p. 8). La vie scolaire est un espace d'accueil. C'est un espace névralgique, un carrefour, un noyau central.

Dans le lycée rural, la difficulté se situe dans le fait qu'il existe deux vies scolaires. Est-ce que l'on peut dire que les vies scolaires sont le centre névralgique de l'EPL dans ce cas ? La réponse est non. En effet, les deux espaces de vies scolaires sont situés aux bons endroits sur l'échelle de l'établissement (annexes 13 et 14). Les deux vies scolaires sont centrales à l'établissement. Néanmoins, elles ne sont pas centrales dans les usages. Lors de l'observation des temps de récréation, nous avons pu remarquer que les acteurs (professeurs, professeurs documentalistes, personnels de direction et même parents) n'étaient pas des acteurs réguliers de ces espaces. Cela est dû à plusieurs éléments. Dans un premier temps, ces espaces de vies scolaires sont trop petits pour accueillir plusieurs personnes simultanément. Dans un second temps, des espaces de réunion et d'entretien sont configurés pour ces échanges formels et informels. Les professeurs, par exemple, ne viennent que très rarement dans ces espaces, ce sont les Assistants d'Éducation qui vont chercher les informations en salle des professeurs et non le contraire. On peut ainsi dire de cet établissement que la vie scolaire, spatialement, est un centre névralgique, mais ne l'est pas dans les usages.

Dans le lycée urbain, l'espace de vie scolaire se situe au deuxième étage de l'établissement qui en contient sept. La vie scolaire, spatialement, se trouve au centre de l'établissement et même au centre de son étage. La vie scolaire est le premier espace que l'on voit à la sortie de l'escalier central. On peut également voir lors de l'observation du temps de récréation que c'est un carrefour des usages de l'établissement. En effet, durant ce temps de la récréation, on peut distinguer différents acteurs qui circulent et utilisent les aménagements de la vie scolaire. On peut voir dans un premier temps les élèves qui vont et viennent pour différentes problématiques dans cet espace. On peut également notifier la présence des professeurs et professeurs documentalistes pour l'information aux Assistants d'Éducation sur des questions de rattrapage d'évaluations ou sur des informations concernant un élève, une classe. La transmission des informations entre professeurs et service de vie scolaire se déroule pour une grande partie par le biais d'une communication directe entre les deux acteurs, favorisant ainsi des échanges plus directs et une confiance entre les différents partenaires. On peut remarquer dans cet espace la présence de parents qui passent par le bureau de la vie scolaire lors de rendez-vous avec un des Conseillers Principaux d'Éducation de l'établissement.

La différence entre le prescrit et le réel passe aussi par la conception du terme de « centre névralgique ». Spatialement, les deux établissements, et par conséquent leurs vies scolaires observées, sont au centre de l'EPLE, favorisant la reconnaissance de ces lieux au sein de l'établissement. Cependant, dans les usages, la vie scolaire du lycée urbain est la seule à être un lieu de rencontres, d'échanges et de discussions.

Les aménagements de l'espace de vie scolaire pour un climat scolaire serein :

Selon différents auteurs, on retrouve un lien entre les espaces scolaires, leurs aménagements et un climat scolaire serein. L'OCDE nous rappelle en 2009 que l'architecture scolaire est un des facteurs qui peut influencer sur la qualité du climat scolaire d'un établissement scolaire. Ainsi, en aménageant l'espace de vie des usagers, il est possible de favoriser l'épanouissement et la sécurité physique et mentale des élèves et personnels dans l'établissement, en développant un cadre propice aux apprentissages ainsi qu'à la réussite de tous. Selon la circulaire de rentrée de 1986, « l'élève doit trouver un climat propice à l'étude au sein de la vie scolaire ». On remet ainsi la place de l'élève au sein de la vie scolaire et on fait le lien entre le climat scolaire et l'aménagement des espaces. La vie scolaire est un espace d'accueil, de rencontre et de passage pour l'ensemble de la communauté éducative. Elle peut influencer sur la qualité de vie et sur le climat scolaire d'un établissement. Cet espace de vie peut être aménagé selon différents critères pour correspondre aux besoins de tous et peut ainsi devenir un espace de convivialité alliant un accueil de qualité, des échanges discrets et une communication optimale.

Au sein du premier établissement que nous avons pu observer et analyser, on peut remarquer un impact de l'aménagement de la vie scolaire sur le comportement des différents usagers de ce même espace. En effet, dans le lycée rural, les deux espaces de vie scolaire étant distants, cela crée une séparation physique certes, mais également une fracture dans les conditions d'accueil et dans les moyens de communication. Les aménagements des espaces ne permettent pas aux AED et aux CPE d'accueillir les élèves, les professeurs et les personnes extérieures comme elles le souhaitent, en créant notamment une attente certaine avant d'accéder aux informations. Les espaces étant petits, cela ne favorise pas l'inclusion des usagers au sein de cet univers. La

communication entre les deux vies scolaires, afin de partager les informations de l'établissement et des élèves, est manquante ou mal effectuée. La vie scolaire devrait être un espace de communication entre les acteurs qui y travaillent. De plus, les échanges entre les usagers ne peuvent pas être discrets et ne privilégient pas des conversations optimales afin de créer un lien entre les différents acteurs qui peuvent être dans ce même espace. La confidentialité nécessaire sur certaines discussions avec les différents acteurs de l'établissement n'est pas possible au sein de ces espaces de vie scolaire.

A contrario, dans le second lycée, l'espace de vie scolaire étant plus grand, imposant et aménagé, les critères pour favoriser le climat scolaire sont plus développés. Cependant, l'accueil des usagers demeure un point négatif. En effet, les meubles et leurs aménagements ne sont pas inclusifs et ne permettent pas un accueil des personnes à mobilité réduite. Le bureau imposant dans l'espace de vie scolaire pose différents problèmes d'accueil et de sécurité. On peut émettre l'hypothèse que si l'espace de vie scolaire est saturé, on ne peut pas voir une personne qui fait un malaise en raison de la hauteur du bureau. En ce qui concerne les échanges discrets au sein de cet espace, ils sont possibles malgré l'absence d'un espace dédié à cela. Les élèves sont conscients de l'espace qui leur est attribué et peuvent, s'il le souhaite, bénéficier d'un espace encore plus discret. La communication au sein de l'établissement urbain fonctionne et est fluide au sein de ce même espace. Grâce à la présence d'un grand tableau blanc au sein de la vie scolaire et aux vitres donnant sur le couloir, les informations concernant la vie de l'établissement sont transmises et visibles par tous les acteurs passant devant l'espace de vie scolaire sans pour autant entrer dans ce lieu.

Les distinctions que l'on peut voir et analyser entre les prescriptions et le réel portent sur trois facteurs principaux : l'accueil, la confidentialité et la communication afin que la vie scolaire soit un espace de convivialité. En étant un espace chaleureux, la vie scolaire peut influencer sur le sentiment d'appartenance des élèves et des personnels au sein de l'établissement et ainsi construire un climat scolaire apaisant.

Les aménagements de l'espace pour les EBEP :

Selon les prescriptions, la vie scolaire étant une partie de l'établissement, il est important de considérer qu'elle doit être aménagée pour tous et en prenant en compte les besoins de chacun. Pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, mais également pour les personnels qui y travaillent et pour les usagers qui la côtoient, la vie scolaire doit être aménagée pour correspondre à tous les besoins. C'est un lieu de vie central au sein d'un établissement scolaire. L'établissement scolaire et la vie scolaire doivent s'adapter aux besoins physiques des élèves et des personnels afin d'accueillir au mieux l'ensemble de la communauté éducative. La circulaire de 2016, *Scolarisation des élèves handicapés : La formation et l'insertion professionnelle des élèves en situation de handicap*, décrit une nécessité d'aménagements et d'adaptations particulières sur le plan pédagogique ainsi que sur le plan technique. Adapter les espaces et les matériels : ce sont des critères que nous pouvons adapter au sein des espaces de vie scolaire pour convenir aux besoins de tous les usagers de l'espace. Le CPE et l'ensemble de la communauté éducative doivent garantir à tous les élèves et personnels une vie scolaire pouvant répondre aux besoins de chacun en questionnant notamment les aménagements envisageables au sein de l'espace de vie scolaire.

Dans le lycée rural, les deux vies scolaires sont très étroites. Les usagers ayant des besoins éducatifs particuliers peuvent sentir leurs gestes restreints dans des espaces qui se veulent exigües. Les espaces ne sont pas adaptés aux besoins de tous les usagers. En effet, les personnes à mobilité réduite doivent prendre l'ascenseur pour se rendre dans la vie scolaire du premier étage. Le couloir étroit est oppressant pour une personne dotée d'un fauteuil roulant. De plus, lors de l'entretien semi-directif avec l'une des CPE de l'établissement, nous avons pu prendre conscience des matériels qui étaient mis à disposition des élèves. Elle dit elle-même : « Actuellement, les aménagements qui nous satisfont sont les bureaux et l'aménagement de l'espace. Nous avons assez d'espace de rangement ». Lors de l'analyse exploratoire de cette vie scolaire, nous avons pu découvrir et observer : « Dans l'espace où les élèves sont accueillis trône une grande armoire ainsi que dix casiers et une caisse à ballons. Les casiers sont accessibles en libre service pour les élèves ». L'accès en libre service d'une zone de la vie scolaire rend autonomes les élèves quant à l'occupation de la vie scolaire.

Dans le lycée urbain, la vie scolaire est plus grande, on pourrait ainsi penser que les aménagements sont plus adaptés pour les usagers à besoins éducatifs particuliers. Cependant, au sein de cette vie scolaire, le mobilier n'est pas adapté pour les personnes à mobilité réduite, empêchant ainsi leur inclusion dans cet espace de vie et d'accueil central dans l'EPL. Le bureau de travail et d'accueil de cette vie scolaire est très haut, limitant également la vision des AED sur les élèves, mais également pour les personnes de petite taille ne pouvant pas voir les AED et interagir avec eux. Les espaces sont déjà adaptés, mais pas tout le mobilier. Comme dans le lycée rural, une armoire est à la disposition des élèves et personnels de l'établissement. Lors de l'entretien semi-directif que nous avons mené avec l'une des CPE du lycée, elle nous a ainsi dit : « Après un aménagement que j'utilise, je dirais l'armoire en accès libre et contrôlée. Cette armoire, on s'en sert tous : les élèves, les professeurs et nous, le service de vie scolaire. C'est en ça que je pense que c'est utile, nous ça nous permet de surveiller et de contrôler les usages que les usagers en font ». De ce fait, on peut constater que les espaces sont adaptés, mais l'ensemble du mobilier n'est pas aménagé pour les usagers à besoins éducatifs particuliers, limitant les usages de tous les personnels de cet espace commun.

Pour conclure, dans les deux établissements que nous avons pu observer et analyser, les adaptations de l'espace et les aménagements des mobiliers ne sont pas tout le temps adéquats pour les élèves et usagers à besoins éducatifs particuliers. En effet, la taille de la vie scolaire et du bureau de travail des AED sont souvent les facteurs majeurs de l'inadaptation pour les personnes à besoins particuliers. De plus, dans les deux lycées que nous avons étudiés, on constate un accès libre à une partie de la vie scolaire. Cet accès libre est pour les élèves d'une part et pour tous les personnels de l'établissement d'autre part. Cela rend par conséquent une autonomie et une prise de possession de l'espace par les élèves et les usagers d'une quelconque manière, en les rendant acteurs des usages et aménagements de l'espace de vie scolaire.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Lors de l'écriture de ce mémoire, plusieurs questions se sont posées à moi, dont une principale : **quels étaient les liens entre les usages et les aménagements de l'espace de vie scolaire et les missions du CPE ?**

Grâce aux lectures théoriques, conceptuelles, mais aussi méthodologiques, nous avons pu découvrir que le CPE a une place prédominante au sein de l'espace de vie scolaire. Le lieu de la vie scolaire, au sein de l'établissement scolaire du secondaire, est :

- un espace d'échanges pour tous les acteurs y passant,
- un espace de convivialité,
- un espace de travail pour les CPE et les AED,
- un espace de sécurité émotionnelle et physique pour les élèves,
- un espace central, polysémique et multifonctionnel.

Au sein même de cet espace, nous nous sommes questionnés sur les aménagements qui sont et pouvaient être mis en place pour convenir aux besoins de tous les usagers qui la fréquentent (CPE, AED, élèves, personnels). Nous avons ainsi pu observer deux vies scolaires de lycées généraux, un rural et un urbain. Ces observations et ces analyses nous ont permis, dans un premier temps, de faire une analyse exploratoire en comparant les vies scolaires avec les attentes prescrites et de voir quelles sont les différentes modifications d'aménagement possibles dans ces lieux pour favoriser la sécurité, la confiance et l'accueil. Dans un second temps, nous avons réalisé une observation détaillée d'un temps donné, celui de la récréation. Ainsi, durant ces moments, nous avons pu observer les CPE au sein de la vie scolaire et détailler leurs usages et mouvements au sein même de cet espace. Cette observation détaillée nous a ainsi permis, dans un dernier temps, de réaliser un entretien semi-directif avec les deux CPE concernés. Cette démarche avait pour but de comprendre, de faire le lien entre le CPE, ses missions, sa conception de ses missions et la réalité du terrain et les prescriptions ministérielles.

Nous en avons ainsi conclu que le lieu de la vie scolaire était un espace où se jouent différents enjeux pour différents usagers, notamment pour le CPE qui y a des missions principales. Cet espace étant un mélange d'espaces, de sous-espaces, de personnes, de règles, d'instances et de discours (Chauvigné, 2022), il est le lieu d'enjeux et de problématiques diverses complexifiant le travail des usagers et la lisibilité pour les élèves qui partagent ce lieu.

La problématique des usages et de l'aménagement de l'espace de vie scolaire est un questionnement essentiel en tant que CPE. En effet, l'aménagement des espaces scolaires n'est pas une priorité dans la vie quotidienne et urgente du métier de CPE. Les problématiques quotidiennes prennent beaucoup de temps et de place, ne laissant que peu, voire pas, de temps pour la remise en question des espaces collectifs de travail. Aménager l'espace, que ce soit la vie scolaire comme dans ce mémoire, mais également les espaces collectifs d'un établissement scolaire, est une préoccupation pour moi en tant que future CPE, mais aussi en tant que chercheuse.

Nous avons pu aussi tout au long de ce mémoire établir des liens entre les usages, les aménagements et les missions du CPE. La mission du CPE d'aménagement de l'espace scolaire est un lien primordial dans notre sujet. Les aménagements de l'espace pour le travail quotidien des CPE dans cet environnement sont établis grâce aux observations et entretiens que nous avons réalisés. De plus, les deux vies scolaires que nous avons pu observer et détailler nous ont permis de relever des différences significatives en termes d'espace, de mobilier, de disposition et de mobilité. Cela a impacté les missions des CPE et des AED dans les temps que nous avons pu observer. Les CPE manquaient d'espaces et de discrétion pour échanger convenablement avec certains acteurs venant régulièrement dans les espaces de vie scolaire.

Ces recherches permettent aussi d'appréhender les missions du CPE. L'aménagement de l'espace de vie scolaire est un sujet peu connu et peu valorisé. La plupart des CPE ne connaissent pas le guide du Bâtiment Scolaire conçu par le Ministère de l'Éducation Nationale sur les attentes qu'une vie scolaire doit avoir. Cependant, ce mémoire a une certaine limite, n'ayant pu observer que deux lycées. Nous ne pouvons pas généraliser

nos résultats à l'ensemble des établissements du secondaire. On peut émettre une hypothèse en élargissant notre terrain d'études aux collèges, lycées professionnels et lycées agricoles : est-ce que les usages de cet espace évoluent en fonction de la spécificité de l'établissement ? On peut également approfondir l'étude sur l'impact de l'aménagement sur le bien-être des élèves ou des AED, ou mener des recherches-actions pour tester l'efficacité de certains aménagements. Le champ d'action de ce sujet est encore vaste et n'est pas encore totalement étudié.

En somme, ce travail invite à une prise de conscience collective : aménager l'espace scolaire n'est pas anodin, c'est un acte pédagogique et éducatif fondamental pour relever les défis contemporains de nos établissements.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES

- Arborio, A.-M., Fournier, P., & Singly, F. de. (2005). *L'observation directe* (4e édition).
- Caraglio, M. (2017). *Les élèves en situation de handicap*. Que-sais-je ?. Presses Universitaires de France.
- Chauvigné, C. (2022). *La vie scolaire une histoire singulière au sein du système éducatif* « *La Revue de la vie scolaire* » (1960-2016).
- Coenen-Huther, J. (2001). *A l'écoute des humbles entretiens en milieu populaire*. l'Harmattan.
- Debarbieux, E. (2015). Du « climat scolaire » : définitions, effets et politiques publiques. *Educations & Formations*, 88-89, 11-27
- Delaire, G. (1997, 18 novembre). La vie scolaire - Principes et pratiques. Les repères pédagogiques. Nathan Pédagogie.
- Di Méo, G. & Buléon, P. (2005). *L'espace social*. Lecture géographique des sociétés. Paris, Armand Colin.
- Giambruno, P. C. (2019, 18 juin). *L'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers en lycée professionnel*. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02505232>
- Giralté, A. (2015). Climat scolaire, architecture et usages des espaces scolaires de Habiter l'école. Lieu ouvert, lieu fermé. Page 46-50.
- Marsollier, C. (2016). *L'éthique relationnelle, une boussole pour l'enseignant*. Canopé éditions, 251 p.
- Mazalto, M. (2017). *Concevoir des espaces scolaires pour le bien-être et la réussite*. L'harmattan.
- Obin, J.-P. (1993). *La crise de l'organisation scolaire de la centralisation bureaucratique au pilotage par objectifs et projets*. Hachette éducation.

ARTICLES DE REVUES

- Académie Normandie. Circulaire n°65 419 du 17 novembre 1965 sur la mission des surveillants généraux. https://cpe.ac-normandie.fr/IMG/pdf/01_circulaire_no65-419_du_17_novembre_1965_sur_la_mission_des_surveillants_generaux.pdf

- Brault, L. (s.d). Le CPE et la vie scolaire en éducation prioritaire.
- Chevènement, J.-P. (1985, 23 décembre). *Lettre de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, à M. Yves Martin, doyen de l'inspection générale de l'Education nationale, sur les nouveaux programmes et instructions des lycées*. Ministère de l'Éducation Nationale.
- Code de l'action sociale et des familles. (2005, 12 février). [Partie législative \(Articles L111-1 à L591-1\)](#) [Livre Ier : Dispositions générales \(Articles L111-1 à L149-4\)](#) [Titre Ier : Principes généraux \(Articles L111-1 à L119-1\)](#) [Chapitre IV : Personnes handicapées. \(Articles L114 à L114-5\)](#) Article L114.
- Feypell, B. (1999). L'aménagement des espaces d'accueil. *La Gazette des archives*, n°184-185. Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ?. pp. 33-35.
- Formarier, M. (2012). Qualité de vie. Dans : Monique Formarier éd., *Les concepts en sciences infirmières: 2ème édition* (pp. 260-262). Toulouse: Association de Recherche en Soins Infirmiers.
- Hébert, T., & Dugas, É. (2019). Assessment of the architectural dimension of recent schools. Survey on the feelings of high school students. *Tréma*, 52. <https://doi.org/10.4000/trema.5460>
- Mazalto, M., & Paltrinieri, L. (décembre 2013). Les Espaces scolaires. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, N° 64. <https://doi.org/10.4000/ries.3565>.
- Pourpeau, C. & Moreau, C. (2020). Espaces de vie et climat scolaire : l'appropriation des espaces et la place des adolescents au collège. URL : <https://journals.openedition.org/geocarrefour/14374>
- Sibel, S. (2014). Comprendre et expliquer : L'accueil des élèves handicapés au collège et au lycée. SCÉRÉN, CNDP-CRDP de l'académie d'Orléans-Tours, (Livres bleus : série les usuels), page 21.
- Soussan, M. (1988). Vie scolaire. *Revue française de pédagogie*, 83, 39-49.
- Véniant, E. (2023, 3 octobre). Accueillir en vie scolaire. *Cahiers Pédagogiques* – N°523. <https://www.cahiers-pedagogiques.com/accueillir-en-vie-scolaire/>

PAGES INTERNET

- Académie de Bordeaux. (s.d.). La vie scolaire. <http://webetab.ac-bordeaux.fr/college-dussarrat/index.php?id=12252#:~:text=La%20vie%20scolaire%20est%20un,élève%20dans%20son%20milieu%20éducatif>
- Bosch, R. (2012). Vittra School Södermalm. <https://rosanbosch.com/en/project/vittra-school-södermalm>
- Éduscol. (2024, avril). *École inclusive*. Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire. <https://eduscol.education.fr/1137/ecole-inclusive>
- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. (2018). Archiclasse. <https://archiclasse.education.fr>
- Ministère de l'Éducation Nationale. (1970, 12 août). *Décret n° 70-738 relatif au statut particulier des conseillers principaux d'éducation*. Journal Officiel de la République Française.
- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. (2023). <https://batiscolaire.education.gouv.fr>.
- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. (Novembre, 2016). BO N°45 circulaire n° 2016-186, Scolarisation des élèves handicapés : La formation et l'insertion professionnelle des élèves en situation de handicap.
- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (1982, 28 octobre). Circulaire 82-482 sur la fonction de conseiller principal d'éducation.
- Ministère de l'Éducation Nationale. (1986, 12 mars). *Circulaire relative à la mise en oeuvre du transfert de compétences en matière d'enseignement. Application de l'art. 23 de la loi 83-663 du 22-07-1983 modifiée par l'art. 37 de la loi 86-29 du 09-01-1986 et le décret 86-425 du 12-03-1986* (NOR : MENE8600621C). Journal Officiel de la République Française. <https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=44033>
- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (2015, 10 août). Circulaire DGRH B1-3 n° 2015-139 relative aux missions des conseillers principaux d'éducation. <https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=44033>

- Ministère de l'Éducation Nationale. (2021, 26 août.). *Article L111-1 du Code de l'éducation*. Legifrance. Consulté le 10 mai 2025, sur https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006277423
- Ministère de l'Éducation Nationale. (2005, 11 février). *Loi n° 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*. Journal Officiel de la République Française.
- Ministère de l'Éducation Nationale. (2013, 8 juillet). *Loi n° 2013-595 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République*. Journal Officiel de la République Française.
- Réseau Canopé cap ecole inclusive. (s. d.). Le réseau de formation des enseignants - Réseau Canopé. [https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive/amenager-et-adapter.html?tx_cndphandicap_cndphandicap\[besoin\]=8,5,13,10&tx_cndphandicap_cndphandicap\[controller\]=Adaptation&cHash=7f8eaca77edb45a0b73337e1551da98c&logintype=login](https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive/amenager-et-adapter.html?tx_cndphandicap_cndphandicap[besoin]=8,5,13,10&tx_cndphandicap_cndphandicap[controller]=Adaptation&cHash=7f8eaca77edb45a0b73337e1551da98c&logintype=login)
- Réseau CANOPÉ. (2022). L'agencement de l'espace au service de la pédagogie et du bien-être. Réseau CANOPÉ. <https://www.reseau-canope.fr/academie-de-lille/atelier-canope-62-arras/actualites/article/lagencement-de-lespace-au-service-de-la-pedagogie-et-du-bien-etre.html>

RAPPORTS

- Cruz, C. (décembre, 2010). Les enfants à besoins éducatifs particuliers (BEP) : « vers une école de l'inclusion » - Animation pédagogique faite à Saint-Laurent du Var le 15 décembre 2010. http://www.cndp.fr/crdp-reims/fileadmin/documents/cddp10/Y_Kerjean_inclusion/Animation_BEP.pdf.
- Défenseur des droits (2022, août.). L'accompagnement humain des élèves en situation de handicap. Rapport.
- Florin, A. & Guimard, P. (2017, octobre). Qualité de vie à l'école. Comment l'école peut-elle proposer un cadre de vie favorable à la réussite et au bien-être des élèves ?. CNESCO

- Foucault, M. (1994). *Des espaces autres*. Conférence
- Organisation de coopération et de développement économiques. (2009). *Rapport annuel de l'OCDE 2009*. Éditions OCDE. <https://www.caminteresse.fr/sante/combien-de-rapports-faut-il-pour-tomber-enceinte-11191867/>
- Reverdy, C. (2020). Écouter les élèves dans les différents espaces scolaires (Numéro 136) [Report]. IFÉ - ENS de Lyon. <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=136&lang=fr>
- The Warnock Report. (1978). Special Educational Needs. Code of practice. United Kingdom Education Government.

GLOSSAIRE

AESH : Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap

AED : Assistants d'Éducation

AFP : Agence France-Presse

AVS – Co : Auxiliaire de Vie Scolaire Collectif

BEP : Besoin Éducatif Particulier

CA : Conseils d'Administration

CDI : Centre D'Information

CESCE : Commission Éducation Santé Citoyenneté et Environnement

CNESCO : Conseil Nationale d'Évaluation du Système sCOlaire

CPE : Conseiller Principal d'Éducation

CVC ou CVL : Conseil de Vie Collégien ou Lycéen

EBEP : Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers

EE : Encadrement Éducatif

ENAF : Enfants Nouvellement Arrivés en France

EPLE : Établissement Public Locale d'Éducation

IEN : Inspecteur de l'Éducation Nationale

MDL : Maison Des Lycéens

MEEF : Métiers de l'Éducation, de l'Encadrement et de la Formation

MEN : Ministère de l'Éducation Nationale

OCDE : Organisation de la Coopération et du Développement Économiques

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

PISA : Programme International de Suivi des Acquis

PSY-EN : PSYchologue de l'Education Nationale

SOPA : Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée

SPA : Stage de Pratique Accompagné

STD2A : Sciences Technologique de du Design et des Arts Appliqués

TICE : Technologies de l'information et de la Communication pour l'Enseignement

TABLE DES ANNEXES



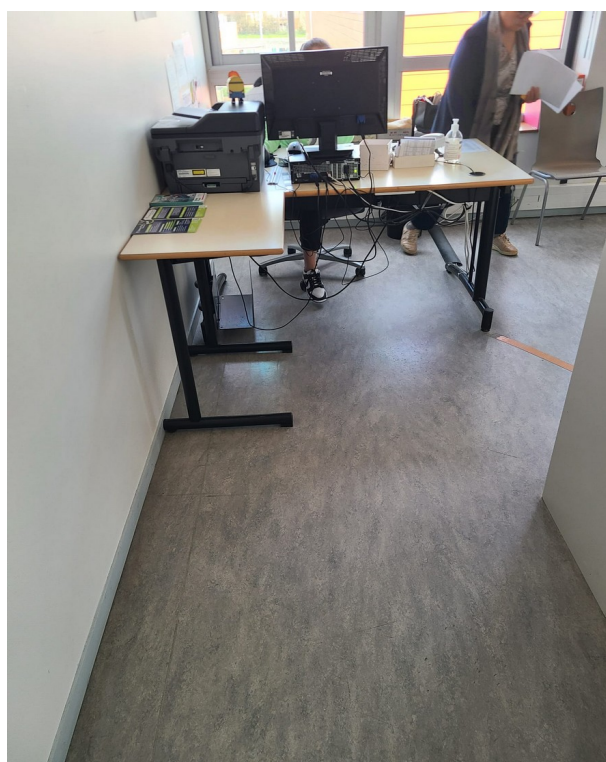
Annexe 1 : Couloir d'entrée de la vie scolaire du haut du lycée rural



Annexe 2 : Début de la vie scolaire du haut dans le lycée rural



Annexe 3 : Vie scolaire du haut du lycée rural



Annexe 4 : Bureau de la vie scolaire du haut du lycée général



Annexe 5 : Bureau et tableau de la vie scolaire du haut du lycée rural



Annexe 6 : Armoires de la vie scolaire du haut du lycée rural



Annexe 7 : Vie scolaire du bas du lycée rural bas



Annexe 8 : Bureaux de la vie scolaire du lycée rural



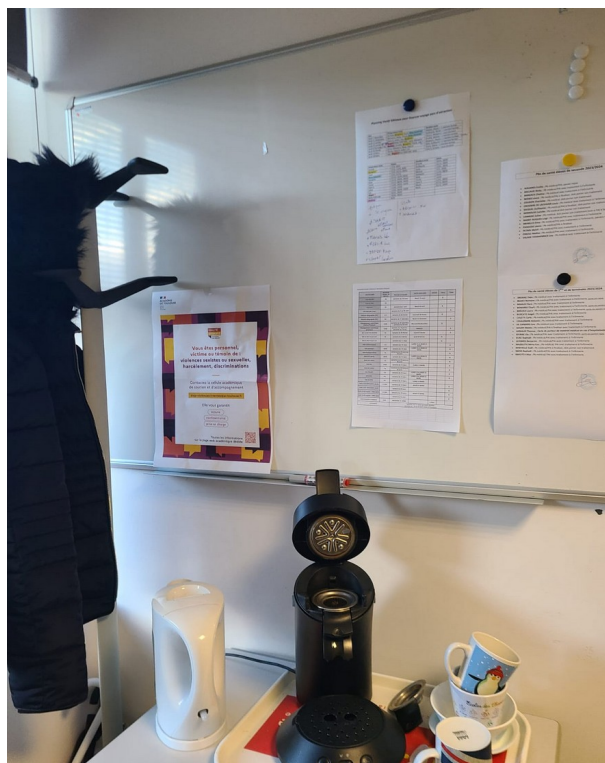
Annexe 9 :Bureau principal de la vie scolaire du bas du lycée rural



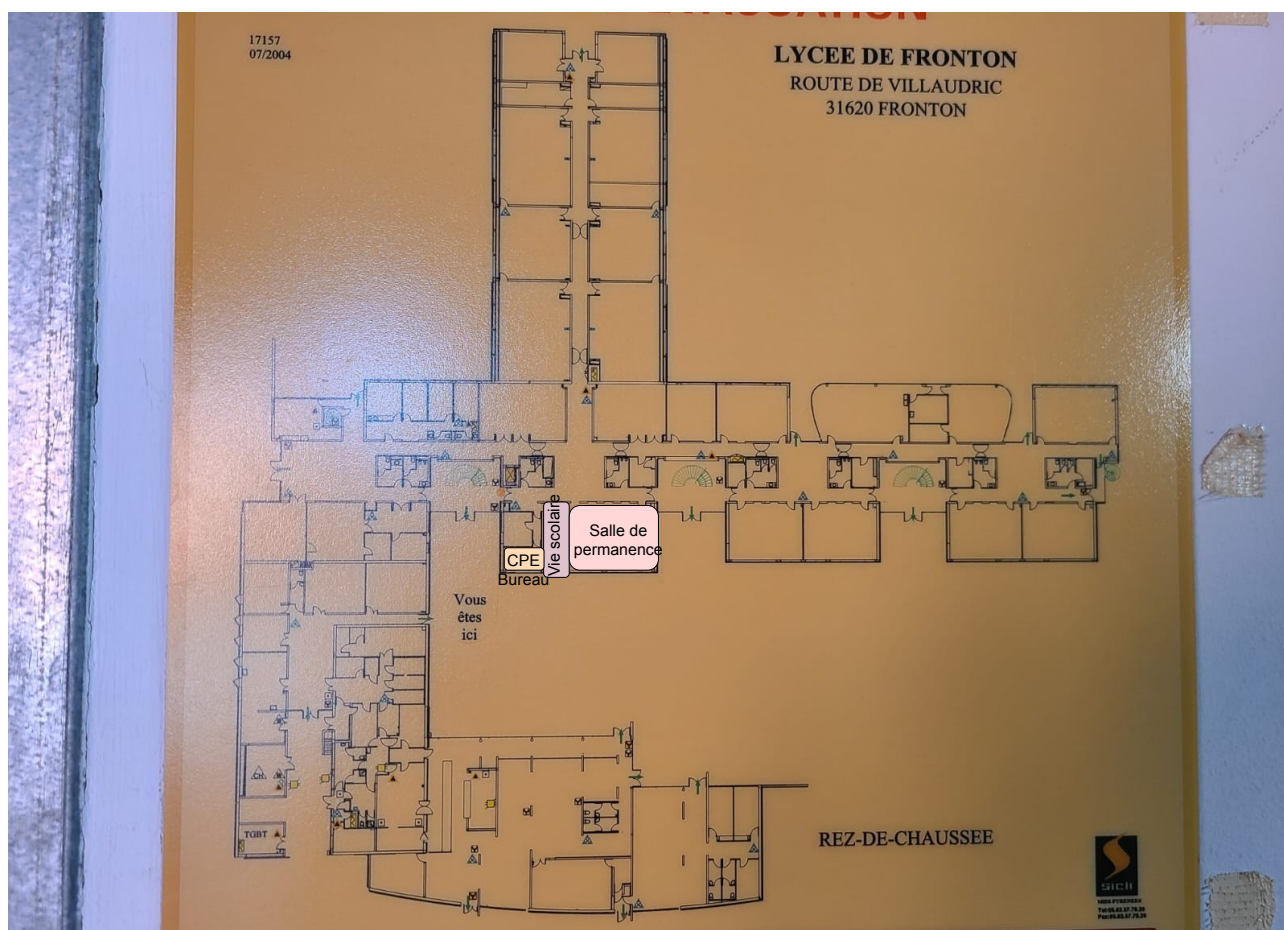
Annexe 10 : Armoires et tableau de la vie scolaire du bas du lycée rural



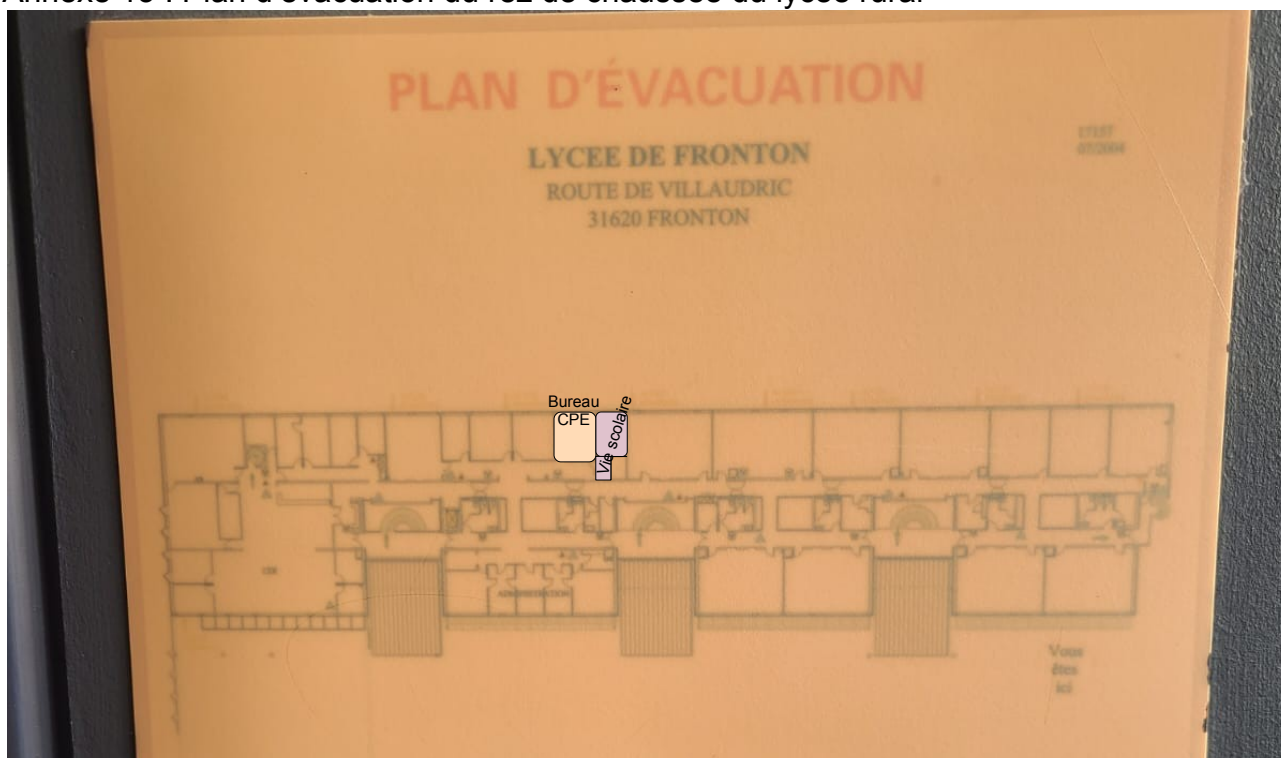
Annexe 11 :Casiers et caisse à ballon de la vie scolaire du bas au lycée rural



Annexe 12 : Coin pour les AED avec cafetière dans la vie scolaire du bas au lycée rural



Annexe 13 : Plan d'évacuation du rez de chaussée du lycée rural



Annexe 14 : Plan d'évacuation de l'étage du lycée rural



Annexe 15 : Couloir de la vie scolaire du lycée urbain



Annexe 16 : Entrée de la vie scolaire du lycée urbain



Annexe 17 : Bureaux de la vie scolaire



Annexe 18 : Bureaux de la vie scolaire



Annexe 19 : Bureaux et postes informatiques

Annexe 20 :
Bureaux et postes informatiques



Annexe 21 : Bureaux et postes informatiques

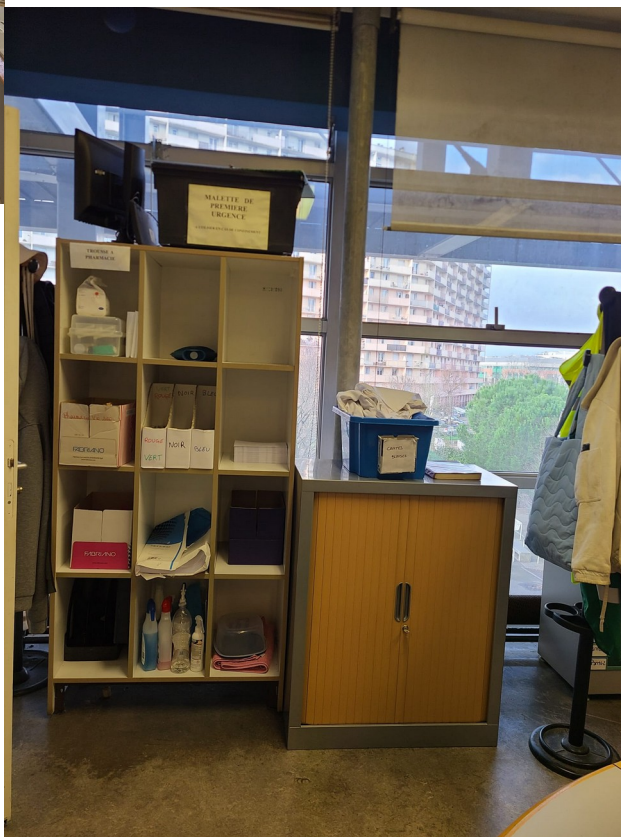
Annexe 22 ::
Imprimante





Annexe 23 : Mur de la vie scolaire
avec chaise, table et frigidaire.

Annexe 24 :
Les armoires de rangements



Annexe 25 : Table avec la cafetière, la
bouilloire

Annexe 26 :
Fresque murale d'une œuvre d'une élève



Annexe 27 : Entretien semi-directif avec la CPE du lycée rural

00:00:00 Solène

Bonjour, alors on va faire un entretien semi-directif aujourd'hui avec la CPE du lycée Pierre Bourdieu sur les usages et aménagements de l'espace de vie scolaire observé durant le temps de la récréation. Donc déjà, je vous laisse vous présenter.

00:00:19 CPE

Bonjour, je m'appelle Christine Fouillassart et je suis CPE depuis la création du lycée, donc depuis plus de 20 ans maintenant au lycée Pierre Bourdieu. Voilà.

00:00:31 Solène

D'accord, merci beaucoup. Déjà, après avoir observé les deux temps de récréation dans les deux vies scolaires différentes, donc la vie scolaire au rez-de-chaussée et la vie scolaire de l'étage, comment vous vous êtes sentis pendant ce temps de récréation ?

00:00:56 CPE

Je dirais que je me suis bien sentie durant ce temps de récréation. C'était une récréation tout à fait normale, sans grandes exceptions on va dire. Il y a eu pas mal d'interactions dans les deux vies scolaires, mais pas plus que d'habitude.

00:01:12 Solène

D'accord, merci. Qu'est-ce que vous entendez-vous par récréation normale sur les deux temps de récréation qu'on a pu voir ?

00:01:18 CPE

Je dirais qu'une récréation normale, c'est une récréation où il y a beaucoup d'élèves qui viennent dans la vie scolaire pour régler leurs absences, pour demander certaines informations. Par vie scolaire normale, j'entends aussi le fait d'attendre, disons, le côté de l'attente des élèves, qui est une grande partie, je trouve, du processus d'un élève au sein de la vie scolaire. Je dirais aussi que c'est normal pour les AED. Voilà il y a un AED dans chaque vie scolaire par récréation. Donc pour eux c'est aussi le moment de voir certains élèves. Voilà. Et nous c'est vrai qu'on n'a pas beaucoup de professeurs qui viennent dans la vie scolaire, c'est plus les assistants d'éducation et nous les CPE qui allons dans la

salle des profs pour récupérer des informations plutôt que le contraire. Donc c'est vrai qu'on n'a pas beaucoup d'échanges avec les autres personnels, mis à part l'infirmière scolaire qui passent beaucoup de temps dans les différentes vies scolaires. Mais sinon c'est vrai que des professeurs, professeurs documentalistes et même les personnels de direction viennent très rarement dans l'espace de vie scolaire.

00:02:58 Solène

D'accord. Avec ce que vous venez de dire et ce que j'ai pu observer, vous diriez que quel est votre rôle dans la vie scolaire durant la récréation ?

00:03:10 CPE

Je dirais que mon rôle est plutôt varié, on va dire. Ça dépend déjà si je me trouve dans la vie scolaire du haut ou du bas. C'est pas les mêmes approches. Dans la vie scolaire du haut, j'ai plutôt tendance à me mettre derrière un poste, un des deux postes d'ordinateur et de...de répondre aux questions des élèves, à les faire se ranger derrière, en file indienne, pour qu'ils puissent attendre plus librement et créer une certaine confidentialité pendant l'entretien entre AED élèves ou entre les élèves et moi-même. Tandis que quand je suis dans la vie scolaire du bas, déjà je peux plus me mouvoir dans l'espace. C'est vrai qu'il y a plus de recul dans l'espace. En plus de ça, on a quand même différentes fenêtres qui nous permettent d'accéder à différents espaces. Donc l'espace de récréation, on peut voir aussi la salle d'études. On peut voir le couloir. Il y a un accès direct au bureau de ma collègue. Donc c'est vrai que je peux plus facilement circuler, récupérer les informations un peu partout. Donc je préfère travailler par exemple dans la vie scolaire du bas que dans la vie scolaire du haut, même si elle est à côté de mon bureau. Mais par exemple, c'est quand même un temps d'échange, le temps de la récréation, d'échanges avec les élèves et avec notre équipe de vie scolaire.

00:04:38 Solène

Est-ce que vous avez conscience de votre espace, de la vie scolaire, le lieu, je parle, les bureaux, durant ce temps-là ?

00:04:56 CPE

C'est vrai que je ne fais pas particulièrement attention, mais si je dois y réfléchir, je me dis quand même que c'est un espace restreint. C'est un espace où effectivement je ne suis

pas très à l'aise parce que je ne peux pas y circuler librement, que les aménagements ne sont peut-être pas les plus adéquats avec la situation. Donc c'est vrai que ce n'est pas le mieux.

00:05:23 Solène

Et donc vous avez dit justement que ça ne correspondait peut-être pas à vos besoins, mais est-ce que selon vous, ça correspond aux besoins des AED, des élèves et du coup des vôtres ?

00:05:39 CPE

Vous nous avez dit que pas forcément. C'est vrai que l'espace du haut, il ne correspond pas à nos besoins. Le lycée a une capacité d'accueil de 600 élèves et là on se retrouve à plus de 1000 élèves. Donc c'est vrai qu'on a été un peu forcés de créer une seconde vie scolaire à l'étage pour fluidifier un peu plus le mouvement. Mais du coup ça ne correspond pas dans la totalité de nos besoins pour les AED, pour les élèves non plus parce qu'ils sont un peu agglutinés dans les couloirs. Et en tant que CPE, ça ne correspond pas non plus dans le sens où ça crée beaucoup de dysfonctionnements au niveau de la communication. Donc c'est encore compliqué.

00:06:32 Solène

Et est-ce que si vous pouviez changer justement des aménagements, des usages, qu'est-ce que vous mettriez en place ?

00:06:57 CPE

En ce moment et depuis à peu près un an, on a pour projet de réunifier les deux vies scolaires au sein d'un même lieu. Donc on... Je vais vous passer le plan qu'on a fait, mais ça serait de réaménager l'espace de permanence qu'on les élève, de défaire cet espace là pour en faire une grande vie scolaire. Du coup, on aurait une grande capacité d'accueil avec les deux bureaux des CPE collés, voilà, et de créer des plus petits espaces de travail en groupe notamment pour les élèves, des espaces surveillés, voilà. C'est un projet qu'on travaille avec un des assistants d'éducation qui est cdisé. Et c'est aussi un projet qu'on aimerait porter au sein du conseil d'administration. parce que la direction s'en rend pas forcément compte, mais c'est vraiment un espace qui est compliqué à gérer. C'est aussi pour travailler sur le bien-être des élèves au sein de l'établissement. C'est un projet que

j'aimerais aussi mener avec le CESCE, donc le Comité d'Education à la Santé, la Citoyenneté et l'Environnement. Je pense que ça pourrait fonctionner, on a un engagement assez présent des élèves, que ce soit au CVL, au CESCE ou à la MDL, donc je suis sûre qu'avec la volonté des élèves derrière, on pourrait arriver à construire et à amener ce projet-là. Après, au niveau des aménagements au sein de cette nouvelle espace. Moi je vois plus des temps de vraiment confidentialité, un temps d'attente peut-être plus clair avec des fauteuils, des chaises, pour que les élèves se sentent aussi bien accueillis dans l'espace, que ce soit un espace chaleureux. Bien sûr, on a la chance d'avoir beaucoup de fenêtres qui donnent sur l'espace de récréation, donc ça permettrait aussi d'avoir un côté de surveillance et de sécurité, pareil avec le temps de la permanence, avec l'espace de permanence. Ça permettrait aussi d'apporter, oui, ce que je disais, un espace de sécurité et de bien-être pour les élèves.

00:09:42 Solène

Est-ce que... Donc ça c'est les aménagements que vous voudriez mettre en place. Mais quels sont les aménagements qui actuellement correspondent déjà à ce que vous souhaitez faire, créer ?

00:10:05 CPE

Les aménagements qui me correspondent actuellement, je dirais dans un premier temps que c'est les bureaux. Je trouve qu'on a... assez de postes informatiques pour le nombre d'assistants d'éducation qui sont présents à la journée. Il n'y a pas de problème de... de régulation à ce niveau-là. Donc je trouve que les bureaux sont assez pratiques. Il y a un grand nombre de rangements pour les AED et pour tous les dossiers administratifs que la mission d'AED fait. J'aime bien aussi le fait qu'on ait une... des objets en libre service pour les élèves, pour les objets trouvés, pour les ballons, pour que les élèves aussi se sentent bien dans ce... dans cet environnement. Au niveau de la communication, ça reste un peu plus complexe. On a un grand tableau dans la vie scolaire du bas qui est assez pratique pour la transmission d'informations. Et c'est vrai qu'on a le même dans la vie scolaire du haut, mais il est moins grand et du coup on prend moins le réflexe de l'utiliser et du coup ça peut rendre des problèmes au niveau de l'aménagement.

00:11:31 Solène

D'accord, merci. Et enfin, je pense du coup au contraire. Quels sont les aménagements

qui vous correspondent le moins ?

00:11:48 CPE

On a dit justement l'espace en tant que tel. C'est vrai que la vie scolaire du haut, elle doit faire 10 mètres carrés maximum, je pense. Et tandis que la vie scolaire du bas, elle doit en faire 20. Alors c'est pas énorme effectivement, mais en fait c'est pas énorme vu la capacité d'accueil d'élèves qu'on a au sein de l'établissement. C'est vrai que c'est...

00:12:15 Solène

C'est vrai qu'il y a une... Il y a une différence énorme entre le prescrit et le réel. Dans les prescriptions, une vie scolaire doit faire 60 mètres carrés. Là, aux deux reliés, ça ne fait même pas 30, donc c'est vrai que c'est compliqué.

00:12:20 CPE

Oui c'est exactement ça !!!

00:12:35 Solène

Merci beaucoup, en tout cas c'est vraiment un entretien qui m'aide à faire avancer mon mémoire sur les usages et aménagements de l'espace de vie scolaire, comprendre quels sont les besoins de tous les personnels qui occupent, de tous les acteurs qui occupent l'espace. Ça me permet aussi d'analyser les prescriptions ministérielles et la réalité au sein de différents établissements. Dans ce cas-là, d'un lycée rural qui accueille trop d'élèves comparé à sa capacité d'accueil. Mais de comprendre aussi la gestion des flux, comment les élèves occupent un espace. Et comment on peut réfléchir à ces questions-là dans différentes instances avec différents acteurs. Donc merci beaucoup pour cet entretien.

00:13:29 CPE

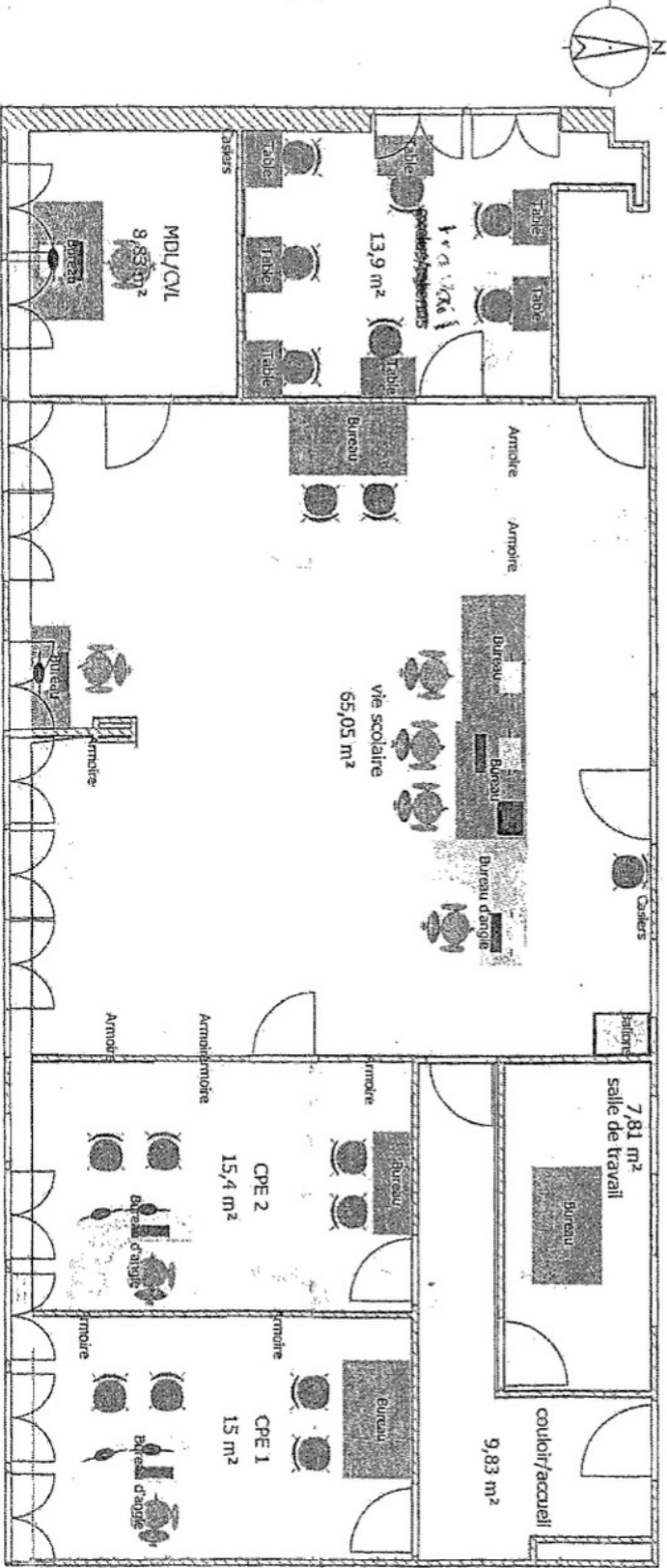
Merci à vous. Ben y'a pas de problème.

00:13:32 Solène

Merci à toi d'avoir réalisé cet entretien aussi ici. Merci beaucoup et au revoir.

00:13:35 CPE

Au revoir.



Projet création nouvelle
vie scolaire
(avec mobilier).

Annexe 29 : Entretien semi-directif avec la CPE du lycée urbain

00:00:00 Solène

Bonjour, alors on va faire l'entretien semi-directif avec la CPE du lycée des Arènes sur les usages et aménagements de l'espace de vie scolaire observé durant le temps de la récréation précédent. Donc déjà je vais vous laisser vous présenter.

00:00:16 CPE

Alors bonjour, je m'appelle Chantal Alary, je suis CPE depuis 10 ans maintenant au lycée des Arènes et voilà.

00:00:27 Solène

D'accord, merci beaucoup. Déjà, après avoir observé le temps de la récréation, on va discuter de comment vous vous êtes sentie, comment tu t'es sentie, comment vous vous êtes sentie durant cette récréation.

00:00:51 CPE

Je me suis sentie bien durant cette récréation. C'était une récréation normale avec beaucoup... Comme je disais, oui, avec beaucoup d'interactions en simultané et beaucoup d'élèves et de professeurs présents.

00:01:05 Solène

D'accord, donc qu'est-ce que vous entendez par récréation normale ?

00:01:10 CPE

J'entends par récréation normale une récréation avec beaucoup d'échanges entre tous les acteurs de la vie scolaire. D'un côté on a les élèves qui sont surexcités par les cours, veulent à tout prix leur réponse à leurs questions dans la seconde, connaître les professeurs absents, réguler leur absence, ils veulent tout immédiatement. Ils sont très agités et ne tiennent plus en place, surtout quand on leur demande de rester dans le calme et d'attendre jusqu'à ce que ça soit leur tour, c'est très compliqué pour eux. D'un autre côté, on a les AED qui sont stimulés de partout entre surveiller ce que font les élèves dans le couloir, dans l'espace de vie scolaire, voir s'il y a personne qui fait de bêtises, pourquoi ça crie, pourquoi ça hurle à droite, à gauche, et en même temps

répondre aux nombreuses questions des élèves. Après, il y a les professeurs aussi qui viennent également durant ce même temps pour régulariser certaines absences lors de l'appel, mais aussi discuter, soit avec les AED, soit avec nous, les CPE, pour discuter de cas d'élèves.

La récréation, c'est vraiment un moment charnier de la journée où on voit beaucoup d'acteurs.

00:02:20 Solène

D'accord. Donc, quel est, vous, votre rôle dans la vie scolaire durant la récréation ?

00:02:29 CPE

Moi, je dirais que mon rôle dans cette vie scolaire est plutôt varié. Quand je suis dans le bureau de la vie scolaire, durant les récréations, je gère beaucoup les flux d'élèves. Parce qu'ils sont là, dans le couloir, à tous se bousculer pour essayer de passer le plus vite, tout ça. Donc c'est gérer les flux, les faire attendre pour pas qu'ils rentrent dans le bureau comme un troupeau, faire en sorte qu'une personne ne rentre et pas dix pour la même information. En général, j'en profite pour surveiller le couloir aussi et justement désengorger au maximum ce couloir.

J'en profite aussi pour interpeller un élève que je devais voir pour un entretien plus tard ou pour appeler à tel élève de régulariser ses absences, lui demander juste comment ça va depuis la dernière fois. En fait, ça dépend beaucoup du contexte de ce qui s'est passé dans la journée.

La dernière fois, par exemple, il y avait le bac blanc. Donc j'ai des élèves qui sortaient, comment s'était passé le bac blanc. Voilà, c'est un moment aussi d'interaction avec les élèves.

00:03:35 Solène

D'accord, merci beaucoup. Est-ce que vous avez conscience de votre place dans la vie scolaire, le lieu, durant la récréation ?

00:03:45 CPE

C'est vrai que je ne fais pas particulièrement attention à la place que j'occupe dans l'espace de la vie scolaire, mais si je dois y réfléchir, je pense que ma place durant le temps de la récréation aide l'équipe de la vie scolaire à gérer le flux d'élèves encore une

fois. En arrivant dans l'espace, je peux également répondre aux professeurs qui arrivent et ça permet de décharger, de désengorger un peu un peu le travail pour l'équipe. Et ça leur permet de répondre peut-être plus vite aussi aux questions des élèves.

00:04:15 Solène

D'accord. Est-ce que du coup, pour vous, la vie scolaire correspond à vos besoins, à ceux des élèves et à ceux des AED avec toutes les problématiques que vous avez citées auparavant ?

00:04:29 CPE

Alors je pense que dans un premier temps, la vie scolaire ne me correspond pas en totalité à mes besoins. Si je dois m'expliquer, je trouve que la vie scolaire n'est pas pensée pour les besoins de tous. La vie scolaire, les AED l'ont aménagée pour qu'elle convienne au mieux à leurs besoins. Mais les besoins des AED ne sont pas tout le temps semblables à ceux des CPE et à ceux du service. Personnellement, je trouve que ce bureau est imposant. Il sépare l'espace en deux ou en trois et il ne permet pas la confidentialité de certaines discussions dans l'espace. Je trouve qu'il manque vraiment un espace un peu plus calme pour discuter entre les élèves et les AED ou entre les CPE et les élèves sur des questions plus personnelles. Au-delà de ça, je pense que les entrées et sorties des élèves ne sont pas bien réfléchies alors qu'il y a assez de portes pour permettre justement une entrée et une sortie mieux gérer et pour éviter qu'ils attendent trop.

Pour les AED, je pense que l'espace leur correspond pas totalement. En effet, pour avoir discuté de nombreuses fois avec elle, je dis avec elle parce que l'équipe est en grande partie féminine et que moi, sur le temps où je suis dans l'établissement, je ne vois que les filles, donc je dis elle, donc elle pense qu'il manque des espaces plus conviviaux pour les AED, mais aussi un endroit plus accueillant. C'est vrai que là, quand les élèves entrent, que ce soit sur le temps de la vie scolaire ou sur le temps de la récréation ou sur le temps autre, c'est vrai que les élèves peuvent uniquement s'asseoir sur une chaise pour attendre.

Je trouve ça un peu léger. Et c'est vrai que quand elles sont assises, les AED derrière... Je trouve que quand elles sont assises derrière leur bureau, en fait les fauteuils derrière les ordinateurs, ça permet pas de voir en entier les élèves de l'autre côté. Et ça peut être compliqué. Pareil, il y a trois postes d'ordinateur et un est un peu plus loin du bureau. Et pour communiquer discrètement, c'est un peu loupé. Les informations sont obligées d'être

dites à voix haute et pas un peu plus dans la discrétion. Donc ça peut aussi poser des questions de sécurité, si on voit pas en totalité les élèves, sur ce qui se passe par terre, si un élève s'évanouit ou quoi que ce soit, ça peut être un peu plus compliqué.

Et après, pour les élèves, je suis pas sûre que le bureau de la vie scolaire... Je suis pas sûre... Je suis pas sûre que le bureau corresponde en totalité aux besoins des élèves. Je pense qu'ils s'y sentent bien, en sécurité, puisqu'on a eu déjà plusieurs exemples d'élèves qui venaient discuter ou décharger leurs émotions, que ce soit la polaire ou la tristesse surtout, ou la joie, dans le bureau. Donc je pense que c'est un espace où ils se sentent assez libres, justement, pour décharger leurs émotions. Pour autant, je pense que du côté de l'accueil et de l'attente, on pourrait améliorer certaines choses pour qu'ils se sentent plus accueillis.

Ah oui j'ai oublié de vous parler de ça...Lors d'une des dernières réunions de direction, la proviseur nous a présenté son projet de dissocier la vie scolaire en créant une vie scolaire au quatrième étage avec un bureau pour un des trois CPE. Nous nous attendions pas à ce projet. Pour moi la vie scolaire tel qu'elle est aujourd'hui doit être réaménager mais ne doit pas se dissocier. Je suis pas sûre que cela fonctionne. Cependant, je comprend également ce que la chef veut et sous entend sur des questions de sécurité du quatrième étage et sur le fait d'avoir une présence quotidienne sur cette étage (même si les AED qui y vont dans la journée). Cela va donc questionner le service et l'espace de la vie scolaire pour nous, pour les AED et pour les élèves. Ce sont des grandes questions à réfléchir selon moi.

00:08:10 Solène

Si vous pouviez changer, justement, quelque chose au sein de cette vie scolaire, qu'est-ce que vous mettriez en place ?

00:08:20 CPE

Si je devais changer la vie scolaire, dans sa totalité, je pense que je la ferais plus grande. Déjà, dans un premier temps, avec un espace plus grand, avec tous les bureaux des CPE joints à l'espace de la vie scolaire, ce qui n'est pas encore totalement le cas. Mon bureau est séparé par un couloir. Le bureau d'un des CPE, il est séparé...et le bureau de l'autre CPE est vraiment éloigné de la vie scolaire. Moi je préfère que les bureaux soient collés à la vie scolaire. Après, ça dépend de chaque CPE, mais moi j'aurais préféré. Je pense aussi que j'enlèverais du coup le gros bureau, comme je l'ai dit, pour faire des plus petits

et plus accessibles à tous, donc que ce soit aux AED ou aux élèves. Par exemple, si on a des élèves en fauteuil roulant, ce qui n'est pas le cas, avec le bureau qu'on a actuellement, on pourrait pas voir les élèves. C'est pas très inclusif, quoi. Et ça me dérange beaucoup. Après, niveau du matériel, Je pense que je ferais acheter des caisses de rangement pour plus d'aménagement et de rangement pour les AED surtout.

00:09:30 Solène

Mais quels sont les aménagements qui vous correspondent déjà au sein de l'espace ?

00:09:40 CPE

Les aménagements actuels qui me correspondent, je dirais le tableau blanc au centre de la vie scolaire. On a un gros tableau au centre de la vie scolaire que je trouve très pratique pour les infos importantes de la vie de l'établissement, tout simplement. Tout le monde le regarde, les professeurs, les élèves, les AED et les CPE. Pour se faire passer des messages, c'est quand même pas mal. Et des fois, il y a même des petits mots sympas des élèves ou des profs qui passent par là. Et ça fait du baume au cœur. En plus de ça, comme je disais, il y a les informations importantes de l'établissement, les dates des bacs blancs, les dates de ce qui concerne vraiment la vie de l'établissement. Pour la Saint-Valentin, il y avait marqué les dates de dépôt de telle et telle chose, il y a des dates de dépôt de dossier, voilà. Et pareil, il y a les informations pour le mail de la vie scolaire, les numéros de téléphone de la vie scolaire, qui s'occupe de quoi dans l'établissement et ça je trouve que les élèves en prennent bien partie. Je pense qu'aussi un des aménagements qu'ils utilisent pas mal c'est l'armoire. On a une armoire en libre-service, un peu en libre-service mais quand même contrôlée. C'est une armoire dont on se sert tous pour différents usages. Elle est utile pour tout le monde, pour les AED, les élèves, les professeurs aussi parce qu'il y a les feutres. Donc elle est vraiment très utile pour tout le monde. C'est en ça que je pense que c'est utile, ça nous permet de surveiller aussi et de contrôler les usages que font tout le monde dans l'espace.

00:11:45 Solène

D'accord. Et enfin, je pense en dernière question, quels sont les aménagements de l'espace justement qui vous correspondent ?

00:11:53 CPE

Les usages que j'utilise moins ou quasiment pas, c'est la table et la chaise d'attente entre guillemets, qui est sous le tableau justement. Parce que déjà ils sont pas au bon niveau, on voit pas les élèves quand nous on est assis au bureau des AED. On ne voit pas bien les élèves, on ne les voit presque pas du tout en fait. Et eux non plus ne nous voient pas. Puis en fait, quand on est de l'autre côté, ça ne donne pas envie de s'asseoir sur la chaise parce qu'elle n'est pas confortable. Ça donne juste envie de s'asseoir sur la table et je trouve qu'on pourrait mieux aménager ça pour que ça soit plus confortable pour tous.

00:12:46 Solène

D'accord, ben merci beaucoup, c'est vraiment des réponses qui me permettent de faire avancer mon sujet de mémoire sur les usages et aménagements de l'espace de vie scolaire, comprendre quels sont les besoins des élèves, des AED, des CPE dans l'espace commun du bureau de la vie scolaire. Ça me permet aussi d'analyser les prescriptions qui sont faites par le ministère et aussi la réalité du terrain sur comment ça se passe, réellement, on va dire, dans un lycée urbain. Pour avoir vu aussi comment ça se passait dans un lycée rural, la gestion des flux et des différents élèves. Voir quelles sont les différences aussi, s'il y a une différence entre la ruralité et l'urbanisation au sein de la vie scolaire.

Merci beaucoup pour cet entretien. Et merci à vous.

00:13:37 CPE

Merci beaucoup.

00:13:39 Solène

Au revoir.

00:13:42 CPE

Au revoir.

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1- Extrait du Guide « Bâtir l'École » **COLLÈGE** -Construction - Rénovation -
Aménagement – Equipement, page 66 _____18

Tableau 2- Extrait du Guide « Bâtir l'École » **COLLÈGE** -Construction - Rénovation -
Aménagement – Equipement, page 67 _____19

Tableau 3- Grille d'observation _____38

Tableau 4- Grille d'entretien _____39

TABLE DES MATIÈRES

Usages et aménagements de l'espace de vie scolaire

SOMMAIRE.....	2
REMERCIEMENTS.....	3
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	4
PARTIE 1 – REVUE DE LITTÉRATURE.....	6
INTRODUCTION.....	7
1. La place de la vie scolaire dans l'EPLE.....	8
1.1 Qu'est ce que la vie scolaire ?.....	8
1.2. Le centre névralgique de l'EPLE.....	11
2. Le rôle du CPE dans l'aménagement de la vie scolaire.....	12
2.1 Les missions du CPE.....	13
3. Les enjeux de l'espace de la vie scolaire.....	14
3.1 Pour favoriser un bon climat scolaire.....	14
3.2 Pour aider les Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers.....	15
4. Les aménagements de l'espace de la vie scolaire.....	18
4.1 Selon les lectures scientifiques.....	18
4.2 Selon les lectures prescrites.....	19
PROBLÉMATIQUES.....	24
PARTIE 2 – PARTIE EMPIRIQUE.....	26
INTRODUCTION.....	27
1. Présentation de l'analyse exploratoire.....	28
1.1 Le terrain d'étude.....	28
1.2 Méthodologie de recueil de données.....	28
2. Les usages et aménagements d'une vie scolaire d'un lycée général rural.....	30
2.1 L'aménagement d'une vie scolaire dans un lycée général.....	30
2.2 Regards croisés des acteurs au sein du lycée général.....	32
2.2.1 Point de vue des CPE.....	32
2.2.2 Point de vue des AED.....	33
2.2.3 Point de vue des élèves.....	33
2.3 Les projets qui pourraient aboutir dans les vies scolaires du lycée rural.....	34
3. Les usages et aménagements d'une vie scolaire d'un lycée général et technologique urbain.....	36
3.1 L'aménagement d'une vie scolaire dans un lycée général et technologique urbain.....	36
3.2 Regards croisés des acteurs au sein du lycée général et technologique urbain.....	37
3.2.1 Point de vue des CPE.....	37
3.2.2 Point de vue des AED.....	38
3.2.3 Point de vue des élèves.....	38
3.3 Les projets qui pourraient aboutir dans la vie scolaire du lycée général et technologique.....	39
4. Bilan de l'analyse exploratoire.....	40
5. Présentation de la méthodologie.....	42
5.1 Techniques d'investigations.....	42
5.2 Recueil de données.....	42
5.3 Traitements des données.....	46
6. Présentation et analyse des résultats.....	48
6.1 Présentation et analyse des résultats de l'observation.....	48
6.1.1 Présentation de l'observation.....	48
6.1.1.1 Observation de la vie scolaire du lycée rural.....	48
6.1.1.2 Observation de la vie scolaire du lycée urbain.....	51
6.1.2 Analyse de l'observation.....	54
6.2. Présentation des résultats des entretiens semi-directifs.....	56

6.2.1 Présentation des entretiens semi-directifs.....	56
6.2.1.1 Résumé de l'entretien dans le lycée rural.....	56
6.2.1.2 Résumé de l'entretien dans le lycée urbain.....	58
6.2.2 Analyse des entretiens semi-directifs.....	63
7. Discussion des résultats.....	66
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	75
BIBLIOGRAPHIE.....	78
GLOSSAIRE.....	84
TABLE DES ANNEXES.....	87
TABLE DES TABLEAUX.....	107
TABLE DES MATIÈRES.....	109